

Asset Management

HSBC Global Funds ICAV

Supplément 2 – Autres Fonds

Date : le 16 octobre 2024



HSBC

Opening up a world of opportunity

Sommaire

Informations importantes	2
Définitions	3
1. RESTRICTIONS D'INVESTISSEMENT SPECIFIQUES.....	5
1.1. Restrictions d'investissement spécifiques.....	5
2. TRANSACTIONS SUR ACTIONS.....	6
2.1. Heure limite de négociation, point d'évaluation et règlement.....	6
2.2. Investissements minimums	6
3. FACTEURS DE RISQUE	8
3.1. Facteurs de risque spécifiques	8
4. INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPARTIMENTS	11
4.1. HSBC Global Funds ICAV - Multi-Factor Worldwide Equity Fund.....	11
4.2. HSBC Global Funds ICAV - Multi-Factor EMU Equity Fund	16
4.3. HSBC Global Funds ICAV – Cross Asset Trend Fund	22
4.4. HSBC Global Funds ICAV – Shariah Multi Asset Fund.....	27
5. ANNEXE.....	33
5.1. Catégories d'actions disponibles	33
5.2. Informations supplémentaires sur les Fonds Charia.....	82
5.3. Annexe SFDR.....	84

Informations importantes

L'ICAV est un véhicule de gestion collective des actifs irlandais de type ouvert, constitué comme un fonds à compartiments multiples avec responsabilité distincte entre les Compartiments.

Le présent Supplément fait partie intégrante du Prospectus daté du 19 avril 2023 tel que pouvant être modifié de temps à autre (le « Prospectus ») relatif à l'ICAV et doit être lu conjointement à celui-ci. Il peut être modifié en tant que de besoin et contient des informations relatives aux Compartiments suivants de l'ICAV :

Compartiments d'actions

HSBC Global Funds ICAV – Multi Factor Worldwide Equity Fund

HSBC Global Funds ICAV – Multi Factor EMU Equity Fund

Compartiments multiactifs

HSBC Global Funds ICAV – Cross Asset Trend Fund

HSBC Global Funds ICAV – Shariah Multi Asset Fund

L'ICAV et les Administrateurs dont les noms apparaissent à la section intitulée « **Gestion et administration** » du Prospectus acceptent la responsabilité des informations contenues dans le présent document. L'ICAV et les Administrateurs (qui ont pris tous les soins raisonnables pour s'en assurer) déclarent que, à leur connaissance, les informations contenues dans le présent document sont conformes aux faits et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. L'ICAV et les Administrateurs en acceptent la responsabilité en conséquence.

Les termes définis utilisés mais non définis dans les présentes ont le même sens que celui qui leur est attribué dans le Prospectus.

À la date du présent Supplément, il existe 17 autres Compartiments de l'ICAV, à savoir HSBC Global Funds ICAV Global Equity Index Fund, HSBC Global Funds ICAV – Japan Equity Index Fund, HSBC Global Funds ICAV – US Equity Index Fund, HSBC Global Funds ICAV – Euro Corporate Bond Index Fund, HSBC Global Funds ICAV – Euro Government Bond Index Fund, HSBC Global Funds ICAV – Global Aggregate Bond Index Fund, HSBC Global Funds ICAV – Global Corporate Bond UCITS ETF, HSBC Global Funds ICAV – Global Government Bond UCITS ETF, HSBC Global Funds ICAV – Global Securitised Bond Index Fund, HSBC Global Funds ICAV – US Corporate Bond Index Fund, HSBC Global Funds ICAV – US Government Bond Index Fund, HSBC Global Funds ICAV – Global Emerging Market Government Local Bond Index Fund, HSBC Global Funds ICAV – Global Emerging Market Government Bond Index Fund, HSBC Global Funds ICAV – China Government Local Bond UCITS ETF, HSBC Global Funds ICAV – Global Sustainable Government Bond UCITS ETF, HSBC Global Funds ICAV – Global Sukuk UCITS ETF et HSBC Global Funds ICAV – Global Sustainable Corporate Bond UCITS ETF.

HSBC Global Funds ICAV – Cross Asset Trend Fund met en œuvre sa stratégie d'investissement en investissant principalement (positions longues et courtes) dans des instruments financiers dérivés.

Définitions

Dans le présent Supplément, les termes et expressions suivants auront le sens indiqué ci-dessous :

Période d'offre initiale	pour chaque Compartiment, comme spécifié à la section 4 « Informations relatives aux Compartiments » du présent Supplément.
Prix d'offre initial	pour chaque Catégorie d'actions, comme spécifié à la section 4 « Informations relatives aux Compartiments » du présent Supplément.
Organismes de placement collectif éligibles	désigne les organismes établis dans des États membres autorisés en vertu de la directive 2009/65/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), telle que modifiée par la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 ou la législation nationale pertinente transposant la directive, et pouvant être cotés sur un Marché reconnu de l'UE, et/ou l'un des organismes de placement collectif à capital variable suivants : (a) organismes établis à Guernesey et agréés en tant qu'organismes de catégorie A ; (b) organismes établis à Jersey en tant qu'organismes reconnus ; (c) organismes établis sur l'île de Man en tant qu'organismes autorisés ; (d) fonds d'investissement alternatifs pour investisseurs particuliers agréés par la Banque centrale, à condition que ces fonds d'investissement respectent, à tous égards importants, les dispositions des Réglementations relatives aux OPCVM et de la Réglementation de la Banque centrale relative aux OPCVM ; (e) fonds d'investissement alternatifs autorisés dans un État membre de l'EEE, au Royaume-Uni, aux États-Unis, à Jersey, à Guernesey ou sur l'île de Man, et qui respectent, à tous égards importants, les dispositions des Réglementations relatives aux OPCVM et de la Réglementation de la Banque centrale relative aux OPCVM ; et tout autre organisme autorisé par la Banque centrale et indiqué dans le présent Prospectus.
Nisab	montant minimum de richesse dont un musulman doit disposer avant d'être obligé de payer le Zakat.
Charia	Les principes d'investissement islamiques (c'est-à-dire la « loi islamique » d'origine divine telle que révélée dans (i) le Coran, livre saint de la religion islamique, (ii) la sunna, autorité officielle s'agissant des dires et des décisions du prophète Mahomet (paix à son âme), (iii) l'ijma, ou « consensus » de la communauté des théologiens islamiques et (iv) le qiyâs, ensemble des déductions et raisonnements par analogie des théologiens islamiques).
Comité de Charia	Comité de Charia de HSBC Global, composé de théologiens islamiques expérimentés et de toute personne désignée pour siéger ponctuellement au comité afin de conseiller et d'orienter la Société de gestion et le Gestionnaire d'investissement concernant la conformité d'un Fonds Charia à la Charia. Afin d'éviter toute ambiguïté, précisons que le Comité de Charia n'exerce aucun pouvoir discrétionnaire en matière d'investissement sur la gestion des Fonds Charia et a uniquement un rôle consultatif.

Fonds Charia	tout Compartiment de l'ICAV qui investit conformément à la Charia, actuellement HSBC Global Fund ICAV - Global Sukuk UCITS ETF et HSBC Global Funds ICAV – Shariah Multi Asset Fund.
Principes de la Charia	principes de la finance islamique applicables à l'investissement, tels qu'ils sont interprétés par le Comité de Charia.
Équipe dédiée à la Charia	personnel de HSBC Bank Middle East Limited gérant les aspects du Fonds Charia relatifs à la Charia et en contact avec le Comité de Charia. Afin d'éviter toute ambiguïté, précisons que l'Équipe dédiée à la Charia n'est pas impliquée dans la gestion discrétionnaire des investissements des Fonds Charia et qu'elle a uniquement un rôle consultatif.
Sukuk	instruments conformes à la Charia émis en finance islamique. Le sakk (singulier de Sukuk) est négocié librement à la valeur nominale, à prime ou à escompte. En règle générale, le terme « Sukuk » désigne les titres à revenu fixe et les titres de créance qui sont des instruments financiers conformes à la Charia. Le présent Supplément contient de plus amples informations sur les Sukuk.
Zakat	paiement obligatoire d'un pourcentage particulier (actuellement 2,5 %) par an, en fonction de l'année lunaire, de la richesse totale d'un investisseur musulman, si la richesse de l'investisseur musulman a atteint le Nisab conformément aux exigences de la loi islamique.

1. RESTRICTIONS D'INVESTISSEMENT SPECIFIQUES

1.1. Restrictions d'investissement spécifiques

Réglementation en France

S'applique actuellement à : HSBC Global Funds ICAV - Multi-Factor EMU Equity Fund et HSBC Global Funds ICAV – Cross Asset Trend Fund.

Pour que le Compartiment susmentionné soit éligible au **Plan d'Épargne en Actions**, dans la mesure où il a été enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, les restrictions supplémentaires en matière d'investissement suivantes s'appliquent :

le montant total investi en Actions ou Titres assimilés à des actions (tel que défini à l'art. L- 221-31 du Code monétaire et financier, § I-1°, a, b et c) d'émetteurs dont le siège social est situé dans un État membre de :

- ◆ l'UE ; ou
- ◆ la Zone économique européenne (à condition que ledit pays ait conclu avec la France une convention de coopération fiscale bilatérale comportant une clause d'assistance administrative destinée à lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale) ;

ne doit pas être inférieur à 75 % de sa VL à tout moment.

La définition donnée par l'art. L- 221-31 du Code monétaire et financier, § I-1°, a, b et c, exclut les actions ou titres assimilés à des actions émis par des sociétés qui ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés au taux normal en vigueur dans leur pays d'origine, et notamment les actions des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« **SIIC** »).

Les rapports annuels et semestriels de l'ICAV indiqueront le pourcentage réel qui a été investi dans les titres susmentionnés pour le Compartiment concerné.

À la date du présent Supplément, aucune autre restriction d'investissement spécifique ne s'applique aux Compartiments autres que celles détaillées dans le Prospectus à la section 1.3 « **Restrictions d'investissement supplémentaires** ».

2. TRANSACTIONS SUR ACTIONS

2.1. Heure limite de négociation, point d'évaluation et règlement

L'heure limite de négociation, le point d'évaluation et les périodes de règlement suivants s'appliquent aux Compartiments :

Heure limite de négociation	12 h 00 heure irlandaise, chaque Jour de négociation
Point d'évaluation	23 h 00 heure irlandaise, le Jour de négociation suivant l'Heure limite de négociation
Date de règlement des souscriptions	Trois Jours ouvrés après le Jour de négociation correspondant*
Date de règlement des remboursements	Trois Jours ouvrés après le Jour de négociation correspondant*

2.2. Investissements minimums

Catégorie d'actions	Montant minimum de souscription initiale et détention minimale (en dollars américains ou équivalent dans une autre devise**)
A et B	5 000
IT	1 Action
S	50 000 000
S1, S2, S3, S4 et S5	100 000 000***
W	1 000 000
X	10 000 000
Z	1 000 000

* De plus amples informations sont fournies dans le Prospectus aux sections 4.2 « Achat d'Actions » et 4.3 « Vente d'Actions ».

** Pour les Actions des Catégories A et B, cela signifie 5 000 EUR, 4 000 GBP, 5 000 CHF, 500 000 JPY, 7 000 SGD ou l'équivalent de 5 000 USD dans toute autre devise. Pour les Actions de Catégorie Z, cela signifie 1 000 000 EUR, 800 000 GBP, 1 000 000 CHF, 100 000 000 JPY, 14 000 000 SGD ou l'équivalent de 1 000 000 USD dans toute autre devise. Pour les Actions de Catégorie X, cela signifie 10 000 000 EUR, 8 000 000 GBP, 10 000 000 CHF, 1 000 000 000 JPY, 14 000 000 SGD ou l'équivalent de 10 000 000 USD dans toute autre devise. Pour les Actions de Catégorie S, cela signifie 50 000 000 EUR, 40 000 000 GBP, 50 000 000 CHF, 5 000 000 000 JPY, 70 000 000 SGD ou l'équivalent de 50 000 000 USD dans toute autre devise. Pour les Actions des Catégories S1, S2, S3, S4 et S5, cela signifie 100 000 000 EUR, 80 000 000 GBP, 100 000 000 CHF, 10 000 000 000 JPY, 140 000 000 SGD ou l'équivalent de 100 000 000 USD dans toute autre devise.

*** Pour les actions de Catégorie S1 de HSBC Global Funds ICAV – Cross Asset Trend Fund, le montant minimum de souscription initiale est de 1 000 000 €.

Aucun montant minimum de souscription n'est appliqué aux investissements ultérieurs.

Une liste des Catégories d'actions disponibles figure en Annexe au présent Supplément. De plus amples informations sur les caractéristiques des Catégories d'actions sont fournies à la section 1.5 du Prospectus à la rubrique « **Caractéristiques des Catégories d'actions** ».

3. FACTEURS DE RISQUE

3.1. Facteurs de risque spécifiques

Un investissement dans un Compartiment comporte un certain degré de risque, y compris les risques décrits à la rubrique « **Risques et gestion des risques** » du Prospectus et les facteurs de risques spécifiques indiqués ci-dessous. Ces risques d'investissement ne sont pas considérés comme exhaustifs et il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire attentivement le Prospectus et le présent Supplément et de consulter leurs conseillers spécialisés avant de procéder à une demande de souscription d'Actions. L'investissement dans un Compartiment ne convient pas aux investisseurs qui ne peuvent pas se permettre de perdre l'intégralité ou une partie substantielle de leur investissement. **Un investissement dans un Compartiment ne doit pas constituer une part importante d'un portefeuille d'investissement et peut ne pas convenir à tous les investisseurs. Un Compartiment peut investir une part importante de ses actifs dans des dépôts en espèces, des quasi-liquidités et/ou des instruments du marché monétaire. L'attention des investisseurs est attirée sur la différence entre la nature d'un dépôt et la nature d'un investissement dans un Compartiment, car un investissement dans un Compartiment peut varier en fonction des fluctuations de la VL du Compartiment concerné.**

Un investisseur doit tenir compte de sa tolérance personnelle vis-à-vis des fluctuations quotidiennes du marché avant d'investir dans un Compartiment.

IFD

L'utilisation par un Compartiment d'IFD à des fins de GEP ou à des fins d'investissement peut augmenter le profil de risque du Compartiment. Des informations supplémentaires sur les IFD utilisés par un Compartiment et la raison de cette utilisation figurent à la rubrique « **Instruments dérivés** » de la section 4 « **Informations relatives aux Compartiments** ».

Pour plus d'informations sur les risques associés à l'utilisation d'IFD, veuillez vous reporter à la rubrique « **Facteurs de risque – Risques particuliers liés aux instruments financiers dérivés** » du Prospectus.

Investissements dans d'autres Organismes de placement collectif éligibles

Certains Compartiments peuvent investir dans un ou plusieurs Organismes de placement collectif éligibles, y compris des organismes gérés par la Société de gestion, le Gestionnaire d'investissement ou leurs sociétés affiliées. En tant qu'actionnaire d'un autre Organisme de placement collectif éligible, un Compartiment supportera, avec les autres actionnaires, sa part, au prorata, des dépenses des autres Organismes de placement collectif éligibles, y compris les frais de gestion et/ou autres commissions. Ces frais s'ajoutent aux frais de gestion et autres charges qu'un Compartiment supporte directement dans le cadre de ses propres opérations. Il incombera au Compartiment de payer ses commissions et charges, quel que soit son niveau de rentabilité.

Risque relatif aux fonds de fonds

Lorsqu'un Compartiment investit dans des Organismes de placement collectif éligibles, il est exposé au risque que les Organismes de placement collectif éligibles ne produisent pas les résultats attendus. Le Compartiment sera également indirectement exposé à tous les risques auxquels les Organismes de placement collectif éligibles sont exposés.

En outre, les participations du Compartiment dans des Organismes de placement collectif éligibles, le cas échéant, peuvent être soumises à des restrictions relatives au transfert. En général, les Organismes de placement collectif éligibles ont également le droit de suspendre les retraits si certains événements, tels que des perturbations du marché, surviennent. Par conséquent, un Compartiment

peut ne pas pouvoir céder ses participations dans un ou plusieurs Organismes de placement collectif éligibles lorsque le Gestionnaire d'investissement estime qu'il serait avantageux pour le Compartiment de le faire.

À tout moment, un Organisme de placement collectif éligible sous-jacent peut acheter des titres d'un émetteur dont les titres sont vendus par un autre Organisme de placement collectif éligible sous-jacent, le Compartiment qui détient chaque Organisme de placement collectif éligible supportant ainsi indirectement les coûts associés aux deux transactions sans que son exposition à ces titres soit modifiée.

Fonds Charia

Bien que les Fonds Charia s'attachent à respecter les Principes de la Charia à tout moment, aucune garantie de ce type ne peut être donnée. Il est possible, par exemple, que les Principes de la Charia soient temporairement enfreints lorsque, pour des raisons échappant au contrôle du Fonds Charia concerné et/ou du Gestionnaire d'investissement, les investissements du Fonds Charia ne respectent pas pleinement ces critères. Dans ce cas, le Fonds Charia concerné et le Gestionnaire d'investissement s'efforceront de faire le nécessaire pour garantir que les investissements respectent les Principes de la Charia au plus tard à la date de rééquilibrage suivante. En outre, la conformité d'un Fonds Charia aux Principes de la Charia se fonde strictement et uniquement sur les critères énoncés dans la politique d'investissement du Fonds Charia concerné. Chaque investisseur et investisseur potentiel doit s'assurer que le Fonds Charia concerné est conforme à la Charia.

Un Fonds Charia peut afficher une performance inférieure à d'autres fonds aux objectifs d'investissement comparables, mais ne visant pas à respecter les Principes de la Charia (par exemple, du fait de l'incapacité à investir dans des titres porteurs d'intérêts et/ou dans d'autres types d'investissements).

Des investissements réalisés par un Fonds Charia peuvent être considérés, a posteriori et avec un préavis limité ou inexistant, comme n'ayant pas été ou, du fait d'un changement de circonstances quelconque, comme n'étant plus conformes à la Charia en tout ou partie. Si tel est le cas, l'investissement continuera probablement d'être détenu par le Fonds Charia jusqu'à la prochaine date de rééquilibrage de l'Indice. Toutefois, le Gestionnaire d'investissement, conjointement avec le Comité de Charia, peut décider de prendre toute autre mesure jugée appropriée pour purifier le Fonds Charia avant ladite date, comme céder le titre concerné, si cette décision est dans l'intérêt des Actionnaires du Fonds Charia. Ni le Comité de Charia, ni le Gestionnaire d'investissement n'engagent leur responsabilité en cas de changement de statut de conformité à la Charia d'un investissement.

Les soldes de trésorerie détenus ponctuellement par un Fonds Charia peuvent être déposés à des conditions qui ne prévoient aucun rendement sur la somme déposée ou qui prévoient un rendement conforme à la Charia.

Pour de plus amples informations sur les Fonds Charia, veuillez vous reporter à l'Annexe 5.2.

Certification de conformité à la Charia

Dans certaines circonstances, le Comité de Charia n'est pas en mesure d'émettre pour le Fonds Charia un certificat annuel de conformité à la Charia, notamment en cas de départ à la retraite, de démission ou d'absence de membres du Comité de Charia, ou d'incapacité temporaire ou à plus long terme de ce dernier à fournir les services qui lui ont été confiés. Il est possible que ces circonstances entraînent un retard dans l'émission du certificat annuel de conformité à la Charia pour un Fonds Charia. En cas de départ à la retraite, de démission ou d'absence de membres du Comité de Charia, HSBC Bank Middle East Limited s'efforcera de

remplacer ces membres du Comité de Charia, le cas échéant, afin qu'un certificat de conformité à la Charia puisse être émis.

Dons à des organismes caritatifs

Comme indiqué à l'Annexe 5.2, l'ICAV fera don des revenus non autorisés à un ou plusieurs organisme(s) caritatif(s) sélectionné(s) par le Gestionnaire d'investissement et approuvé(s) par le Comité de Charia. Bien que les activités de ces organismes caritatifs soient considérées comme conformes à la Charia par le Comité de Charia, ni l'ICAV, ni le Gestionnaire d'investissement, ni le Comité de Charia ne peuvent garantir que les revenus non autorisés versés à un ou plusieurs organisme(s) caritatif(s) ne seront pas utilisés par ces derniers pour des activités non conformes à la Charia ou utilisés à mauvais escient, ni que ces organismes ne feront pas faillite, ne cesseront pas d'exister ou ne modifieront pas leur objet d'origine une fois les versements effectués par un Fonds Charia aux organismes.

Risque lié à l'investissement dans des Sukuk

Les fluctuations des cours des Sukuk sont principalement influencées par l'évolution des taux d'intérêt sur les marchés de capitaux, qui sont quant à eux influencés par des facteurs macroéconomiques. Les cours des Sukuk peuvent baisser si les taux d'intérêt sur les marchés de capitaux augmentent et augmenter si les taux d'intérêt sur les marchés de capitaux baissent. Les variations de prix dépendent également de l'échéance ou de la durée restante avant l'échéance des Sukuk.

Les Sukuk sont également exposés au risque de crédit. Le risque de crédit désigne la probabilité qu'un actif ou qu'un prêt devienne irrécouvrable en raison d'un défaut ou d'un retard de règlement. Les Sukuk sont émis, pour la plupart, sur des marchés émergents où les contreparties possèdent des mécanismes de gestion des risques moins complexes. L'absence de jurisprudence et de précédents faisant appliquer les conditions établies au contrat en cas de défaut de paiement signifie qu'il existe une incertitude quant à la capacité des détenteurs de certificats de Sukuk à faire valoir leurs droits contractuels auprès des tribunaux compétents en cas de défaut de paiement. En outre, il n'est pas possible de renégocier la dette à un taux de majoration plus élevé en raison de l'interdiction de facturer des intérêts pour les investissements islamiques. Par conséquent, les contreparties pourraient être plus enclines à ne pas respecter leurs engagements. Les documents d'offre relatifs aux Sukuk prévoient généralement la révocation du certificat en cas de défaut de paiement du débiteur. Si le débiteur ne respecte pas ses obligations en vertu du Sukuk, le titulaire du certificat de Sukuk peut exercer son droit d'annuler le contrat et obliger le débiteur à racheter les actifs. En outre, si le débiteur ne rembourse pas le montant du principal, le titulaire du certificat de Sukuk peut exercer son droit d'engager des poursuites judiciaires et obliger le débiteur à initier des procédures de renégociation de la dette.

Pour les Sukuk souverains, l'entité gouvernementale qui contrôle le paiement ou le rachat des Sukuk souverains peut ne pas être en mesure ou disposée à payer le principal et/ou le rendement à son échéance conformément aux conditions de la créance en raison de facteurs spécifiques, notamment, mais sans s'y limiter : (i) ses réserves de change, (ii) le montant disponible de devises à la date du paiement, (iii) son incapacité à mettre en œuvre des réformes politiques et (iv) sa politique vis-à-vis du Fonds monétaire international. Les détenteurs de Sukuk souverains peuvent également être soumis à des contraintes supplémentaires propres aux émetteurs souverains, notamment : (i) la renégociation unilatérale de la dette souveraine par l'émetteur et (ii) la limitation des recours juridiques possibles à l'encontre de l'émetteur (en cas de non-respect du délai de remboursement).

4. INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPARTIMENTS

4.1. HSBC Global Funds ICAV - Multi-Factor Worldwide Equity Fund

Objectif d'investissement : réaliser une croissance du capital sur le long terme.

Politique d'investissement : Le Compartiment investit principalement dans des actions de sociétés constituées n'importe où dans le monde, y compris dans les marchés émergents, tout en promouvant des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du SFDR. Le Compartiment promeut, entre autres, comme décrit plus en détail dans l'annexe du SFDR, une intensité carbone inférieure et une notation environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG ») supérieure (calculées respectivement comme la moyenne pondérée des intensités carbone et des notations ESG des investissements du Compartiment comparée à la moyenne pondérée des composantes de l'Indice MSCI All Country World Index (USD Net Total Return)) (l'« Indice de performance de référence »). L'Indice de performance de référence sera utilisé pour mesurer l'intensité carbone et la notation ESG du Compartiment, mais il n'a pas été désigné comme un indice de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

Plus précisément, dans des conditions de marché ordinaires, le Compartiment investit un minimum de 90 % de ses actifs nets dans des actions (à savoir des actions et des fonds de placement immobilier) ou des titres assimilés à des actions (ADR, GDR et certificats représentatifs sans droit de vote qui ne comporteront pas d'instruments dérivés et/ou d'effet de levier) de sociétés constituées partout dans le monde, y compris sur les marchés émergents. Les ADR, GDR et certificats de dépôt sans droit de vote peuvent être utilisés pour s'exposer à un titre ou un panier de titres au lieu d'utiliser un titre physique. Le Compartiment peut également détenir des liquidités et instruments du marché monétaire (notamment des bons, des effets de commerce et des certificats représentatifs) aux fins de liquidité accessoire. Le Compartiment peut également investir dans des parts ou actions d'OPC afin d'atteindre son objectif d'investissement.

À l'exception des investissements autorisés dans des titres non cotés ou des instruments dérivés de gré à gré, les titres dans lesquels le Compartiment investit seront cotés ou négociés sur des Marchés reconnus, tels que définis dans le Prospectus.

Approche d'investissement : le Gestionnaire d'investissement du Compartiment est HSBC Global Asset Management (UK) Limited. Le Gestionnaire d'investissement identifie les actions qui composent ou peuvent composer l'indice MSCI All Country World Index et utilise un processus d'investissement systématique exclusif pour créer un portefeuille qui met l'accent sur les primes de risque offertes par l'exposition à des facteurs tels que la valeur, la qualité, la dynamique, le faible risque et la taille. Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations sur ces facteurs.

- ◆ La Valeur : le Gestionnaire d'investissement cherche à distinguer les actions sous-évaluées des actions surévaluées et détermine si une action est sous-évaluée ou surévaluée en comparant la valeur intrinsèque d'une action par rapport à son cours.
- ◆ La Qualité : le Gestionnaire d'investissement cherche à distinguer les sociétés de qualité dont la rentabilité et la qualité des bénéfices sont élevées et l'effet de levier faible des sociétés dont la rentabilité et la qualité des bénéfices sont faibles et l'effet de levier important.
- ◆ La Dynamique : le Gestionnaire d'investissement cherche à distinguer des actions et/ou des secteurs dont la performance récente est élevée de celles et/ou ceux dont la performance récente est faible, la performance récente étant comprise dans les 12 mois précédents.
- ◆ Le Risque faible : le Gestionnaire d'investissement cherche à distinguer les actions plus volatiles des actions moins volatiles afin de tirer parti de l'anomalie de faible risque (selon laquelle les titres à faible

risque ont tendance à surperformer leurs homologues à risque plus élevé sur une base ajustée en fonction du risque).

- ◆ La Taille : le Gestionnaire d'investissement cherche à distinguer les grandes et les petites entreprises selon la capitalisation boursière totale à flottant libre, mais également selon le total des actifs et des ventes.

Le Gestionnaire d'investissement tiendra également compte des facteurs non financiers des notations ESG et des intensités carbone dans la construction du portefeuille. Cela conduit le Gestionnaire d'investissement à chercher à surpondérer les sociétés ayant des notations ESG plus élevées et à sous-pondérer les sociétés ayant des notations ESG plus faibles en moyenne dans l'ensemble du portefeuille. Dans le même temps, le Gestionnaire d'investissement cherche à surpondérer les sociétés dont l'intensité carbone est inférieure et à sous-pondérer les sociétés dont l'intensité carbone est plus élevée en moyenne dans l'ensemble du portefeuille.

Le portefeuille fait l'objet de recherches continues sur les facteurs susmentionnés. Après avoir identifié et classé l'univers d'investissement sur la base des facteurs ci-dessus, le Gestionnaire d'investissement utilise un processus de construction de portefeuille systématique de HSBC pour créer un portefeuille optimisé qui :

- ◆ maximise l'exposition aux actions les mieux classées en fonction des facteurs susmentionnés tout en limitant le risque du portefeuille ; et
- ◆ vise une intensité carbone inférieure et une notation ESG supérieure, calculées respectivement comme la moyenne pondérée des intensités carbone et des notations ESG des investissements du Compartiment, à la moyenne pondérée des composantes de l'Indice de performance de référence.

Afin de réduire l'exposition aux activités à forte intensité carbone et d'augmenter la notation ESG du Compartiment, toutes les participations du portefeuille sont évaluées en fonction de leur intensité carbone et de leur notation ESG respective.

Le Compartiment n'investira pas dans des actions et des titres assimilés à des actions émis par des sociétés particulièrement impliquées dans certaines activités exclues (« Activités exclues »). Ces Activités exclues et cette implication particulière sont propres à HSBC et comprennent, sans s'y limiter :

- ◆ les Armes interdites : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme impliqués dans le développement, la production, l'utilisation, la maintenance, l'offre à la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, le stockage ou le transport d'armes interdites ;
- ◆ les Armes controversées : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme impliqués dans la production d'armes controversées ou de leurs composantes clés. Les armes controversées incluent, sans s'y limiter, les armes à l'uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'il est utilisé à des fins militaires ;
- ◆ le Charbon thermique (expansion) : le Compartiment ne prendra pas part à des introductions en Bourse par des sociétés que HSBC considère comme engagées dans l'expansion de la production de charbon thermique ;
- ◆ le Charbon thermique (seuil de revenus) : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme tirant plus de 10 % de leurs revenus de la production ou de l'extraction d'énergie à partir de charbon thermique et qui, selon le Gestionnaire d'investissement, ne disposent pas d'un plan de transition crédible ;
- ◆ le Tabac : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme directement impliqués dans la production de tabac ; et
- ◆ le Pacte mondial des Nations Unies : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme ne respectant pas les principes du PMNU.

Lors de l'évaluation de l'intensité carbone, des notations ESG et des critères d'exclusion susmentionnés d'une société, le Gestionnaire d'investissement peut s'appuyer sur l'expertise, la recherche et les informations fournies par plusieurs fournisseurs de données financières. L'évaluation de l'exposition d'une société à l'une des Activités exclues, y compris les violations potentielles des principes du PMNU, peut également impliquer une diligence raisonnable des facteurs ESG et l'engagement du Gestionnaire d'investissement auprès de la direction de la société dans des circonstances où l'expertise, la recherche et les informations fournies par divers fournisseurs de données financières semblent caduques ou incomplètes. Un résultat positif de la diligence raisonnable propriétaire des facteurs ESG (c'est-à-dire la preuve que les données sont caduques ou complètes) peut entraîner l'inclusion de ces sociétés dans le Compartiment. La nature exacte de la diligence raisonnable des facteurs ESG entreprise par le Gestionnaire d'investissement dépendra de l'incohérence constatée dans les données à la disposition du Gestionnaire d'investissement et qui motive sa décision d'entreprendre une telle procédure de contrôle.

Les Activités exclues sont propres à HSBC et font l'objet de recherches continues. Elles peuvent évoluer au fil du temps à mesure que de nouvelles activités sont identifiées. L'exclusion ou l'inclusion d'un émetteur dans l'univers d'investissement du Compartiment est à la discrétion du Gestionnaire d'investissement. Les sociétés ayant une notation ESG peuvent être incluses dans l'univers d'investissement du Compartiment même lorsque leur notation ESG est toujours inférieure à la moyenne pondérée des notations ESG de l'Indice de performance de référence. De plus amples informations sur la Politique d'investissement responsable de HSBC Asset Management sont disponibles sur : <https://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing>.

Indice de performance de référence : le Compartiment est géré de manière active et ne réplique pas un indice de référence. L'Indice de performance de référence est utilisé à des fins de comparaison uniquement. Les Actionnaires doivent être conscients que le Compartiment ne sera pas géré par rapport à l'Indice de performance de référence et que les rendements d'investissement du Compartiment peuvent s'écarter sensiblement de la performance de l'Indice de performance de référence.

Le Gestionnaire d'investissement utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'Indice de performance de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. On estime qu'un pourcentage important des investissements du Compartiment proviendra des composants de l'Indice de performance de référence. Toutefois, leur pondération peut différer sensiblement de celle de l'Indice de performance de référence.

L'écart de la performance du Compartiment par rapport à celle de l'Indice de performance de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

Les Actionnaires doivent être conscients que l'Indice de performance de référence peut changer au fil du temps et que le Supplément peut être mis à jour en conséquence.

Description de l'Indice de performance de référence : la présente section est un résumé des principales composantes de l'Indice de performance de référence et n'est pas une description complète de l'Indice de performance de référence.

L'Indice de performance de référence est un indice pondéré par la capitalisation boursière ajusté au flottant libre et conçu pour mesurer la performance du marché des actions des marchés développés et émergents. L'Indice de performance de référence se compose actuellement de 47 indices pays comprenant 23 indices pays développés et 24 indices pays émergents. Les indices des pays développés inclus sont les suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Hong Kong, Irlande, Israël, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Singapour, Suède et Suisse. Les indices des pays émergents inclus sont les suivants : Afrique du Sud, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée, Égypte, Émirats arabes unis, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Malaisie, Mexique, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République tchèque, Russie, Taïwan, Thaïlande et Turquie.

De plus amples informations sur l'Indice de performance de référence, sa composition, son calcul, les règles d'examen et de rééquilibrage périodiques, ainsi que sur la méthode générale à l'origine des indices MSCI sont disponibles sur le site www.msci.com.

Instruments dérivés : le Compartiment peut utiliser des IFD sous réserve des conditions et limites fixées par la Banque centrale telles que décrites à la section 2.4. « **Recours aux instruments financiers dérivés** » dans le Prospectus. L'utilisation éventuelle de ces IFD par le Compartiment peut entraîner une augmentation de sa volatilité. Toutefois, le Compartiment ne devrait pas présenter un profil de risque supérieur à la moyenne du fait qu'il utilise des IFD ou investit dans des IFD. Le Compartiment ne prévoit pas d'utiliser largement des IFD. Même si le Compartiment induira un effet de levier du fait de ses investissements en IFD, l'exposition totale (telle que prescrite par la Réglementation de la Banque centrale relative aux OPCVM) aux IFD, calculée selon l'approche par les engagements, ne doit pas dépasser 100 % de la VL totale de ce Compartiment.

La Gestion efficace du portefeuille (GEP) fait référence aux techniques et instruments associés aux valeurs mobilières qui remplissent les critères suivants : ils sont économiquement pertinents en raison de la rentabilité des transactions et des décisions d'investissement impliquant des transactions qui ont été conclues avec un ou plusieurs des objectifs spécifiques suivants : (i) la réduction du risque (p. ex. mettre en place une couverture d'investissement sur une partie d'un portefeuille) ; (ii) la réduction du coût (p. ex. gestion des flux de trésorerie à court terme ou allocation tactique d'actifs) ; et (iii) la génération de capitaux ou de revenus supplémentaires pour le Compartiment avec un niveau de risque approprié en tenant compte du profil de risque du Compartiment tel que décrit dans le présent Supplément, dans le Prospectus et dans les dispositions générales des Réglementations relatives aux OPCVM.

Les IFD que le Compartiment peut utiliser sont des contrats à terme standardisés sur actions, des contrats à terme standardisés sur devises, des contrats de change, des options sur actions et des Swaps sur rendement total, y compris des contrats sur différence. Des informations supplémentaires sur ces IFD figurent à l'Annexe 2 (« Utilisation des instruments et techniques par les Compartiments ») du Prospectus et les raisons de leur utilisation sont exposées ci-dessous.

Des contrats à terme standardisés (futures) sur actions et sur devises peuvent être utilisés pour se couvrir contre le risque de marché ou pour obtenir une exposition à un marché sous-jacent. Les contrats à terme de gré à gré (forwards) peuvent être utilisés pour se couvrir contre l'augmentation ou bénéficier d'une exposition à l'augmentation de la valeur d'un actif, d'une devise ou pour la couverture de la Catégorie d'actions. Les contrats de change peuvent être utilisés pour convertir la devise des investissements sous-jacents de chaque Compartiment dans la Devise de référence et pour couvrir les dividendes ou les droits d'opérations sur titres perçus dans une devise autre que la Devise de référence entre la date ex-dividende et la date de paiement. Les options sur actions peuvent être utilisées pour se couvrir contre un marché particulier ou s'exposer à ce marché au lieu d'utiliser un titre physique. Les contrats sur différences peuvent être utilisés pour se couvrir contre un titre particulier ou s'exposer à ce titre au lieu d'utiliser un titre physique.

L'intention du Compartiment est que tous les IFD susmentionnés soient utilisés à des fins de couverture et de GEP uniquement.

Opérations de financement sur titres et/ou Swaps sur rendement total : le Compartiment peut effectuer des opérations de prêts de titres sous réserve des exigences de la Réglementation relative aux opérations de financement sur titres, des Réglementations relatives aux OPCVM et de la Réglementation de la Banque centrale relative aux OPCVM. Ceci est plus particulièrement décrit dans le Prospectus à la section 2.3 « **Techniques d'investissement du portefeuille** ». Moins de 30 % de l'actif net du Compartiment peut faire l'objet d'accords de prêts de titres à tout moment. Cependant, le montant sujet à des accords de prêts de titres est généralement compris entre 0 % et 25 % de l'actif net du Compartiment. Sous réserve des limitations mentionnées ci-dessus, tout actif du Compartiment peut être soumis à des Opérations de financement sur

titres. Le Compartiment ne conclura pas d'Opérations de financement sur titres autres que des opérations de prêt de titres.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des Swaps sur rendement total, bien qu'il soit prévu que ce niveau ne dépasse pas 5 %.

Investissement dans des Fonds : le Compartiment n'investira pas plus de 10 % de ses actifs nets dans des OPC qui peuvent comprendre des parts ou actions d'OPC gérées directement ou indirectement par le Gestionnaire d'investissement. De plus amples informations sont fournies dans le Prospectus à la section 6 « **Commissions, charges et frais** », « **Coûts d'investissement dans des parts d'autres organismes de placement collectif** ».

Volatilité : le Compartiment devrait présenter des niveaux de volatilité moyens à élevés.

Risques :

Risques principalement liés à des conditions de marché ordinaires :

- ◆ Techniques d'Investissement
- ◆ Titres de Participation
- ◆ Risque de change
- ◆ Risque lié aux marchés émergents
- ◆ République populaire de Chine
- ◆ Catégories d'actions couvertes
- ◆ Risque lié aux fonds d'investissement
- ◆ Dépendance à l'égard du Gestionnaire d'investissement
- ◆ Risque de marché
- ◆ Risque lié à la gestion des titres
- ◆ Risques particuliers liés aux Instruments financiers dérivés

Les risques principalement liés à des conditions de marché inhabituelles sont les suivants :

- ◆ Risque de contrepartie
- ◆ Risque de liquidité
- ◆ Risque opérationnel

Étant donné que les marchés sur lesquels certains émetteurs sont basés sont considérés comme des marchés émergents, un investissement dans le Compartiment ne doit être effectué que par les personnes capables de supporter une perte sur leur investissement. Cela ne doit pas constituer une partie substantielle du portefeuille d'un investisseur et peut ne pas convenir à tous les investisseurs.

De plus amples détails sur chacun des risques ci-dessus sont présentés dans le Prospectus à la Section 3 « **Risques et gestion des risques** » et dans le présent Supplément à la Section 3 « **Facteurs de risque** ».

Méthode de gestion du risque : Approche par les engagements. Les détails sur l'approche par les engagements figurent dans le Prospectus à la section 3.3 « Processus de gestion du risque » et les limites d'effet de levier qui s'appliquent sont traités dans le présent Supplément à la rubrique « Instruments dérivés » ci-dessus.

Profil d'un investisseur type : conçu pour les investisseurs à la recherche d'une appréciation du capital et qui prévoient d'investir pendant au moins 5 ans. Le Compartiment peut intéresser les investisseurs qui recherchent un investissement en actions de base avec une exposition mondiale.

Devise de référence : Dollar américain.

Prix d'offre initial : À l'exception des Catégories d'actions XCUSD, XSUSD et ZQUSD et ZDEUR, le prix d'offre initial des Actions du Compartiment est de 10,00 (ou dans le cas du yen japonais, 100,00), dans la Devise de référence de la Catégorie d'actions concernée. Après la Période d'offre initiale, les Actions seront émises au Prix de souscription.

Période d'offre initiale : de 9 h 00 (heure irlandaise) le 19 septembre 2023 à 17 h 00 (heure irlandaise) le 18 mars 2024 ou toute autre date et heure antérieure ou postérieure éventuellement déterminées par les Administrateurs. Toute extension ou tout raccourcissement de la Période d'offre initiale sera conforme aux prescriptions de la Banque centrale.

Date de règlement des souscriptions : Pour les souscriptions effectuées jusqu'au 24 mai 2024 inclus, trois Jours ouvrés après le Jour de négociation. Pour les souscriptions effectuées le 28 mai 2024 ou après cette date, dans un délai de deux Jours ouvrés après le Jour de négociation ou tout autre jour que la Société de gestion pourra déterminer et notifier aux Actionnaires.

Date de règlement des rachats : Pour les rachats effectués jusqu'au 24 mai 2024 inclus, trois Jours ouvrés après le Jour de négociation. Pour les rachats effectués le 28 mai 2024 ou après cette date, dans un délai de deux Jours ouvrés suivant le Jour de négociation ou tout autre jour que la Société de gestion pourra déterminer et notifier aux Actionnaires.

Commissions et frais :

Frais courants de la Catégorie d'actions*

A	B	IT	S	S1	S2
Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %
S3	S4	S5	W	X	Z
Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	0,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %

* Les frais courants comprennent les frais de gestion, d'exploitation, d'administration et de service. Des frais supplémentaires pouvant atteindre 0,03 % peuvent s'appliquer aux Catégories d'actions couvertes.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Commissions, charges et frais » du Prospectus.

4.2. HSBC Global Funds ICAV - Multi-Factor EMU Equity Fund

Objectif d'investissement : réaliser une croissance du capital à long terme.

Politique d'investissement : Le Compartiment investit principalement dans des actions de sociétés constituées sur les marchés développés de l'Union économique et monétaire européenne (l'« UEM »), tout en promouvant les caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'Article 8 du SFDR. Pour ce faire, le Compartiment vise à atteindre une intensité carbone inférieure et une notation environnementale,

sociale et de gouvernance (« ESG ») supérieure, calculées respectivement comme la moyenne pondérée des intensités carbone et des notations ESG des investissements du Compartiment, à la moyenne pondérée des composantes de l'Indice MSCI EMU Index (l'« Indice de performance de référence »). L'Indice de performance de référence sera utilisé pour mesurer l'intensité carbone et les notations ESG du Compartiment, mais il n'a pas été désigné comme un indice de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

- ◆ Plus précisément, dans des conditions de marché ordinaires, le Compartiment investit un minimum de 90 % de ses actifs nets dans des actions (à savoir des actions et, dans une certaine mesure, des fonds de placement immobilier) ou des titres assimilés à des actions (ADR et GDR) de sociétés constituées dans les marchés développés de l'UEM.
- ◆ Les ADR, GDR et certificats représentatifs sans droit de vote peuvent être utilisés pour s'exposer à un titre ou un panier de titres au lieu d'utiliser un titre physique. Le Compartiment peut également détenir des liquidités et instruments du marché monétaire (notamment des bons, des effets de commerce et des certificats de dépôt) aux fins de liquidité accessoire. Le Compartiment peut également investir dans des parts ou actions d'OPC afin d'atteindre son objectif d'investissement.
- ◆ À l'exception des investissements autorisés dans des titres non cotés ou des instruments dérivés de gré à gré, les titres dans lesquels le Compartiment investit seront cotés ou négociés sur des Marchés reconnus, tels que définis dans le Prospectus.

Approche d'investissement : le Gestionnaire d'investissement du Compartiment est HSBC Global Asset Management (France). Le Gestionnaire d'investissement identifie les actions qui composent ou peuvent composer l'indice MSCI EMU Index et utilise un processus d'investissement systématique exclusif pour créer un portefeuille qui met l'accent sur les primes de risque offertes par l'exposition à des facteurs tels que la valeur, la qualité, la dynamique, le faible risque et la taille. Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations sur ces facteurs.

- ◆ La Valeur : le Gestionnaire d'investissement cherche à distinguer les actions sous-évaluées des actions surévaluées et détermine si une action est sous-évaluée ou surévaluée en comparant la valeur intrinsèque d'une action par rapport à son cours.
- ◆ La Qualité : le Gestionnaire d'investissement cherche à distinguer les sociétés de qualité dont la rentabilité et la qualité des bénéfices sont élevées et l'effet de levier faible des sociétés dont la rentabilité et la qualité des bénéfices sont faibles et l'effet de levier important.
- ◆ La Dynamique : le Gestionnaire d'investissement cherche à distinguer des actions et/ou des secteurs dont la performance récente est élevée de celles et/ou ceux dont la performance récente est faible, la performance récente étant comprise dans les 12 mois précédents.
- ◆ Le Risque faible : le Gestionnaire d'investissement cherche à distinguer les actions plus volatiles des actions moins volatiles afin de tirer parti de l'anomalie de faible risque (selon laquelle les titres à faible risque ont tendance à surperformer leurs homologues à risque plus élevé sur une base ajustée en fonction du risque).
- ◆ La Taille : le Gestionnaire d'investissement cherche à distinguer les grandes et les petites entreprises selon la capitalisation boursière totale à flottant libre, mais également selon le total des actifs et des ventes.

Le Gestionnaire d'investissement tiendra également compte des facteurs non financiers des notations ESG et des intensités carbone dans la construction du portefeuille. Cela conduit le Gestionnaire d'investissement à chercher à surpondérer les sociétés ayant des notations ESG plus élevées et à sous-pondérer les sociétés ayant des notations ESG plus faibles en moyenne dans l'ensemble du portefeuille. Dans le même temps, le Gestionnaire d'investissement cherche à surpondérer les sociétés dont l'intensité carbone est inférieure et à

sous-pondérer les sociétés dont l'intensité carbone est plus élevée en moyenne dans l'ensemble du portefeuille.

Le portefeuille fait l'objet de recherches continues sur les facteurs susmentionnés. Après avoir identifié et classé l'univers d'investissement sur la base des facteurs ci-dessus, le Gestionnaire d'investissement utilise un processus de construction de portefeuille systématique propre à HSBC pour créer un portefeuille optimisé qui :

- ◆ maximise l'exposition aux actions les mieux classées en fonction des facteurs susmentionnés tout en limitant le risque du portefeuille ; et
- ◆ **visé une intensité carbone inférieure et une notation ESG supérieure, calculées respectivement comme la moyenne pondérée des intensités carbone et des notations ESG des investissements du Compartiment, à la moyenne pondérée des composantes de l'Indice de performance de référence.**

Afin de réduire l'exposition aux activités à forte intensité carbone et d'augmenter la notation ESG du Compartiment, toutes les participations du portefeuille sont évaluées en fonction de leur intensité carbone et de leur notation ESG respective.

Le Compartiment n'investira pas dans des actions et des titres assimilés à des actions émis par des sociétés particulièrement impliquées dans certaines activités (« Activités exclues »). Ces Activités exclues et cette implication particulière sont propres à HSBC et comprennent, sans s'y limiter :

- ◆ les Armes interdites : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme impliqués dans le développement, la production, l'utilisation, la maintenance, l'offre à la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, le stockage ou le transport d'armes interdites ;
- ◆ les Armes controversées : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme impliqués dans la production d'armes controversées ou de leurs composantes clés. Les armes controversées incluent, sans s'y limiter, les armes à l'uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'il est utilisé à des fins militaires ;
- ◆ le Charbon thermique (expansion) : le Compartiment ne prendra pas part à des introductions en Bourse par des sociétés que HSBC considère comme engagées dans l'expansion de la production de charbon thermique ;
- ◆ le Charbon thermique (seuil de revenus) : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme tirant plus de 10 % de leurs revenus de la production ou de l'extraction d'énergie à partir de charbon thermique et qui, selon le Gestionnaire d'investissement, ne disposent pas d'un plan de transition crédible ;
- ◆ le Tabac : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme directement impliqués dans la production de tabac ; et
- ◆ le Pacte mondial des Nations Unies : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme ne respectant pas les principes du PMNU.

Lors de l'évaluation de l'intensité carbone, des notations ESG et des critères d'exclusion susmentionnés d'une société, le Gestionnaire d'investissement peut s'appuyer sur l'expertise, la recherche et les informations fournies par plusieurs fournisseurs de données financières. L'évaluation de l'exposition d'une société à l'une des Activités exclues, y compris les violations potentielles des principes du PMNU, peut également impliquer une diligence raisonnable des facteurs ESG et l'engagement du Gestionnaire d'investissement auprès de la direction de la société dans des circonstances où l'expertise, la recherche et les informations fournies par divers fournisseurs de données financières semblent caduques ou incomplètes. Un résultat positif de la diligence raisonnable propriétaire des facteurs ESG (c'est-à-dire la preuve que les données sont caduques ou complètes) peut entraîner l'inclusion de ces sociétés dans le

Compartiment. La nature exacte de la diligence raisonnable des facteurs ESG entreprise par le Gestionnaire d'investissement dépendra de l'incohérence constatée dans les données à la disposition du Gestionnaire d'investissement et qui motive sa décision d'entreprendre une telle procédure de contrôle.

Les Activités exclues sont propres à HSBC et font l'objet de recherches continues. Elles peuvent évoluer au fil du temps à mesure que de nouvelles activités sont identifiées. L'exclusion ou l'inclusion d'un émetteur dans l'univers d'investissement du Compartiment est à la discrétion du Gestionnaire d'investissement. Les sociétés ayant une notation ESG peuvent être incluses dans l'univers d'investissement du Compartiment même lorsque leur notation ESG est toujours inférieure à la moyenne pondérée des notations ESG de l'Indice de performance de référence. De plus amples informations sur la Politique d'investissement responsable de HSBC Asset Management sont disponibles sur : <https://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing>.

Indice de performance de référence : le Compartiment est géré de manière active et ne réplique pas un indice de référence. L'Indice de performance de référence est utilisé à des fins de comparaison uniquement.

Les Actionnaires doivent être conscients que le Compartiment ne sera pas géré en fonction de l'Indice de performance de référence et que les rendements d'investissement peuvent s'écarter sensiblement de la performance de l'Indice de performance de référence spécifié. Le Gestionnaire d'investissement utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'Indice de performance de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. On estime qu'un pourcentage important des investissements du Compartiment proviendra des composants de l'Indice de performance de référence. Toutefois, leur pondération peut différer sensiblement de celle de l'Indice de performance de référence. L'écart de la performance du Compartiment par rapport à celle de l'Indice de performance de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

Les Actionnaires doivent être conscients que l'Indice de performance de référence peut changer au fil du temps et que le Supplément peut être mis à jour en conséquence.

Description de l'Indice de performance de référence : la présente section est un résumé des principales composantes de l'Indice de performance de référence et n'est pas une description complète de l'Indice de performance de référence.

L'Indice de performance de référence couvre environ 85 % de la capitalisation boursière à flottant libre de l'UEM. L'Indice de performance de référence est conçu pour mesurer la performance des marchés d'actions de sociétés de moyenne et grande capitalisations sur 10 marchés développés de l'UEM. L'Indice se compose actuellement de 10 indices pays, dont les suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Pays-Bas et Portugal.

De plus amples informations sur l'Indice de performance de référence, sa composition, son calcul, les règles d'examen et de rééquilibrage périodiques, ainsi que sur la méthodologie générale à l'origine des indices MSCI est disponible sur www.msci.com.

Instruments dérivés : le Compartiment peut utiliser des **Instruments financiers dérivés** (IFD) sous réserve des conditions et limites fixées par la Banque centrale et telles que décrites à la section 2.4. « **Recours aux instruments financiers dérivés** » dans le Prospectus. L'utilisation éventuelle de ces IFD par le Compartiment peut entraîner une augmentation de sa volatilité. Toutefois, le Compartiment ne devrait pas présenter un profil de risque supérieur à la moyenne du fait qu'il utilise des IFD ou investit dans des IFD. Le Compartiment ne prévoit pas d'utiliser largement des IFD. Même si le Compartiment induira un effet de levier du fait de ses investissements en IFD, l'exposition totale (telle que prescrite par la Réglementation de la Banque centrale relative aux OPCVM) aux IFD, calculée selon l'approche par les engagements, ne doit pas dépasser 100 % de la VL totale de ce Compartiment.

La Gestion efficace du portefeuille (GEP) fait référence aux techniques et instruments associés aux valeurs mobilières qui remplissent les critères suivants : ils sont économiquement pertinents en raison de la rentabilité

des transactions et des décisions d'investissement impliquant des transactions qui ont été conclues avec un ou plusieurs des objectifs spécifiques suivants : (i) la réduction du risque (p. ex. mettre en place une couverture d'investissement sur une partie d'un portefeuille) ; (ii) la réduction du coût (p. ex. gestion des flux de trésorerie à court terme ou allocation tactique d'actifs) ; et (iii) la génération de capitaux ou de revenus supplémentaires pour le Compartiment avec un niveau de risque approprié en tenant compte du profil de risque du Compartiment tel que décrit dans le présent Supplément, dans le Prospectus et dans les dispositions générales des Réglementations relatives aux OPCVM. Les IFD que le Compartiment peut utiliser sont des contrats à terme standardisés sur actions et sur devises, des contrats de change, des options sur actions et des Swaps sur rendement total. Des informations supplémentaires sur ces IFD figurent à l'Annexe 2 (« Utilisation des instruments et techniques par les Compartiments ») du Prospectus et les raisons de leur utilisation sont exposées ci-dessous.

Des contrats à terme standardisés (futures) sur actions et sur devises peuvent être utilisés pour se couvrir contre le risque de marché ou pour obtenir une exposition à un marché sous-jacent. Les contrats à terme de gré à gré (forwards) peuvent être utilisés pour se couvrir contre l'augmentation ou bénéficier d'une exposition à l'augmentation de la valeur d'un actif, d'une devise ou pour la couverture de la Catégorie d'actions. Les contrats de change peuvent être utilisés pour convertir la devise des investissements sous-jacents de chaque Compartiment dans la Devise de référence et pour couvrir les dividendes ou les droits d'opérations sur titres perçus dans une devise autre que la Devise de référence entre la date ex-dividende et la date de paiement. Les options sur actions peuvent être utilisées pour se couvrir contre un marché particulier ou s'exposer à ce marché au lieu d'utiliser un titre physique. Les Swaps sur rendement total peuvent être utilisés pour se couvrir contre un titre particulier ou s'exposer à ce titre au lieu d'utiliser un titre physique.

L'intention du Compartiment est que tous les IFD susmentionnés soient utilisés à des fins de couverture et de GEP uniquement.

Opérations de financement sur titres et/ou Swaps sur rendement total : le Compartiment peut effectuer des opérations de prêts de titres sous réserve des exigences de la Réglementation relative aux opérations de financement sur titres, des Réglementations relatives aux OPCVM et de la Réglementation de la Banque centrale relative aux OPCVM. Ceci est plus particulièrement décrit dans le Prospectus à la section 2.3 « **Techniques d'investissement du portefeuille** ». Moins de 30 % de l'actif net du Compartiment peut faire l'objet d'accords de prêts de titres à tout moment. Cependant, le montant sujet à des accords de prêts de titres est généralement compris entre 0 % et 25 % de l'actif net du Compartiment. Sous réserve des limitations mentionnées ci-dessus, tout actif du Compartiment peut être soumis à des Opérations de financement sur titres. Le Compartiment ne conclura pas d'Opérations de financement sur titres autres que des opérations de prêt de titres.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des Swaps sur rendement total, bien qu'il soit prévu que ce niveau ne dépasse pas 5 %.

Investissement dans des Fonds : le Compartiment n'investira pas plus de 10 % de ses actifs nets dans des OPC qui peuvent comprendre des parts ou actions d'OPC qui sont gérées directement ou indirectement par le Gestionnaire d'investissement. De plus amples informations sont fournies dans le Prospectus à la section 6 « **Commissions, charges et frais** », « **Coûts d'investissement dans des parts d'autres organismes de placement collectif** ».

Volatilité : le Compartiment devrait présenter des niveaux de volatilité moyens à élevés.

Risques :

Risques principalement liés à des conditions de marché ordinaires :

- ◆ Techniques d'investissement
- ◆ Titres de participation

- ◆ Risque de change
- ◆ Catégories d'actions couvertes
- ◆ Risque lié aux fonds d'investissement
- ◆ Dépendance à l'égard du Gestionnaire d'investissement
- ◆ Risque de marché
- ◆ Risque lié à la gestion des titres
- ◆ Risques particuliers liés aux Instruments financiers dérivés
- ◆ Risque de contrepartie
- ◆ Risque de modèle
- ◆ Risque de liquidité
- ◆ Risque opérationnel

De plus amples détails sur chacun des risques ci-dessus sont présentés dans le Prospectus à la section 3 « **Risques et gestion des risques** » et dans le présent Supplément à la section 3 « **Facteurs de risque** ».

Méthode de gestion du risque : Approche par les engagements. Le détail de l'approche par les engagements est décrit dans le Prospectus à la section 3.3 intitulée « **Processus de gestion du risque** » et les limites d'effet de levier qui s'appliquent sont traités dans le présent Supplément à la section « Instruments dérivés » ci-dessus.

Profil d'un investisseur type : conçu pour les investisseurs à la recherche d'une appréciation du capital et qui prévoient d'investir pendant au moins 5 ans. Le Compartiment peut intéresser les investisseurs qui recherchent un investissement en actions de base avec une exposition à l'UEM.

Jour ouvré : un jour au cours duquel les banques sont ouvertes pour les activités bancaires normales en Irlande et en France et qui est également un jour où les bourses de valeurs et les Marchés reconnus dans les pays où le Compartiment est investi de manière importante sont ouverts aux négociations normales.

Devise de référence : EURO

Prix d'offre initial : à l'exception des Catégories d'actions XCUSD et ZCUSD, le prix d'offre initial des Actions du Compartiment est de 10,00 (ou dans le cas du yen japonais, 100,00), dans la Devise de référence de la Catégorie d'actions concernée. Après la Période d'offre initiale, les Actions seront émises au Prix de souscription.

Période d'offre initiale : de 9 h 00 (heure irlandaise) le 19 septembre 2023 à 17 h 00 (heure irlandaise) le 18 mars 2024 ou toute autre date et heure antérieure ou postérieure éventuellement déterminées par les Administrateurs. Toute extension ou tout raccourcissement de la Période d'offre initiale sera conforme aux prescriptions de la Banque centrale.

Commissions et frais :

Frais courants de la Catégorie d'actions*

A	B	IT	S	S1	S2
Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %

S3	S4	S5	W	X	Z
Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	0,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %

* Les frais courants comprennent les frais de gestion, d'exploitation, d'administration et de service. Des frais supplémentaires pouvant atteindre 0,03 % peuvent s'appliquer aux Catégories d'actions couvertes.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « **Commissions, charges et frais** » du Prospectus.

4.3. HSBC Global Funds ICAV – Cross Asset Trend Fund

Objectif d'investissement : faire croître le capital sur le long terme.

Politique d'investissement : Le Compartiment a recours à la stratégie exclusive des tendances inter-actifs de HSBC (la « Stratégie ») qui consiste à investir par le biais d'instruments financiers dérivés dans une gamme diversifiée de catégories d'actifs (y compris des actions, des titres à revenu fixe, des devises et des matières premières) à l'échelle mondiale, y compris sur les marchés émergents. La volatilité moyenne du Compartiment dans des conditions de marché normales devrait être d'environ 10 % sur l'horizon d'investissement de 3 à 5 ans. Elle peut fluctuer en cas de conditions de marché inhabituelles, et la volatilité annualisée pourrait être inférieure ou supérieure à ce niveau. Le Compartiment peut également investir dans des parts ou actions d'OPC afin d'atteindre son objectif d'investissement.

Le Compartiment met en œuvre la Stratégie en investissant principalement (par le biais de positions longues et courtes) dans des instruments financiers dérivés, y compris, mais sans s'y limiter, des contrats à terme standardisés, des contrats de change à terme (y compris des contrats de change à terme non livrables) et des swaps, y compris des swaps sur rendement total. Plus précisément :

- ◆ Les contrats à terme standardisés sur indice seront utilisés pour obtenir une exposition aux indices d'actions composés d'actions de sociétés constituées dans des pays développés et émergents mondiaux. L'exposition nette du Compartiment à ces actions par le biais de contrats à terme standardisés sur indice peut atteindre 200 % de la VL.
- ◆ L'exposition nette aux instruments dérivés sur taux d'intérêt (à savoir les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt à court terme, les contrats à terme standardisés sur obligations et les swaps sur taux d'intérêt) utilisés pour obtenir une exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur les instruments à revenu fixe pourra atteindre au maximum 600 % de la VL.
- ◆ L'exposition nette aux indices de matières premières obtenue par le biais de swaps sur rendement total pourra atteindre au maximum 100 % de la VL.
- ◆ L'exposition nette aux contrats de change à terme et aux contrats de change à terme non livrables pourra atteindre au maximum 400 % de la VL.
- ◆ Le Compartiment peut détenir des liquidités et des instruments de trésorerie aux fins de liquidité accessoire.
- ◆ Le Compartiment peut investir jusqu'à 95 % de sa VL dans des instruments du marché monétaire (y compris des bons du Trésor, des effets de commerce et des certificats de dépôt).
- ◆ À l'exception des investissements autorisés dans des titres non cotés, des instruments dérivés de gré à gré ou des OPC, les titres dans lesquels le Compartiment investit seront cotés ou négociés sur des Marchés reconnus, tels que définis dans le Prospectus.

Lorsque les actifs sous-jacents comprennent des instruments à revenu fixe, ces derniers seront de qualité « Investment grade » et pourront être assortis de n'importe quelle échéance ou duration. Les instruments à revenu fixe peuvent avoir un taux fixe ou variable, et peuvent être émis par des États ou des sociétés.

Approche d'investissement : Le Gestionnaire d'investissement du Compartiment est HSBC Global Asset Management (France). Le Gestionnaire d'investissement met en œuvre la Stratégie, qui est un modèle de stratégie exclusive créé et calculé par le Gestionnaire d'investissement. La Stratégie vise à identifier des signaux ou une dynamique de suivi des tendances sur les marchés des actions, des obligations, des devises et des matières premières, avec une volatilité cible de 10 %. Dans ce contexte, le terme « suivi des tendances » désigne le processus d'analyse de la performance positive ou négative des investissements visant à évaluer la probabilité que la performance continue sur la même lancée, positive ou négative. Différents indicateurs peuvent être utilisés pour évaluer les performances passées positives ou négatives lors de l'identification des signaux de suivi des tendances. Il peut s'agir, par exemple, des performances réalisées au cours d'une période d'observation, ou des rendements moyens ou médians quotidiens réalisés au cours d'une période d'observation. L'objectif de la Stratégie est de viser une position longue sur les marchés haussiers et une position courte sur les marchés baissiers, et, selon la vigueur du signal de suivi des tendances pertinent, la Stratégie peut être longue sur tous les actifs si la tendance est positive ou courte sur tous les actifs si la tendance est négative. Le Compartiment n'investit pas directement dans les actifs sous-jacents, mais reçoit le rendement lié à la performance de ces actifs par le biais d'instruments dérivés.

Le Gestionnaire d'investissement utilise la Stratégie pour déterminer l'univers d'investissement et l'allocation du portefeuille du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement prend en compte l'orientation des signaux de suivi des tendances identifiés par la Stratégie (positifs/négatifs), tient compte des objectifs de volatilité et de l'analyse des risques, et détermine l'exposition du Compartiment aux investissements proportionnellement à la vigueur du signal de suivi des tendances, ainsi que toute exposition brute et nette maximale applicable à la catégorie d'actifs sous-jacente. Le Gestionnaire d'investissement peut à tout moment décider de modifier son exposition à toute une catégorie d'actifs dans l'intérêt du Compartiment. Les expositions sont surveillées et rééquilibrées quotidiennement, selon les besoins. Chaque jour où le portefeuille est rééquilibré pour s'aligner sur la Stratégie, le Gestionnaire d'investissement allouera une exposition à chaque actif sous-jacent afin de maximiser l'exposition à ceux qui présentent des signaux de suivi de tendance plus élevés, sous réserve des limites de volatilité et des pondérations minimales et maximales établies pour chaque catégorie d'actifs sous-jacente.

Lors de la sélection d'instruments du marché monétaire, le Gestionnaire d'investissement cherche à investir uniquement dans des instruments du marché monétaire dont l'échéance maximale est de 397 jours, et dans ceux qui font en sorte que l'échéance moyenne pondérée du portefeuille et la durée de vie moyenne pondérée du portefeuille du Fonds soient d'un maximum de 397 jours. Lors de la sélection d'instruments du marché monétaire, le Gestionnaire d'investissement évaluera d'abord si un instrument du marché monétaire répond à ces critères d'éligibilité, puis appliquera l'évaluation de crédit exclusive de HSBC aux émetteurs afin de déterminer si le ou les instrument(s) du marché monétaire concerné(s) peu(ven)t être ajouté(s) à la liste des investissements éligibles pour le Fonds. Le Gestionnaire d'investissement déterminera ensuite la gestion de la liquidité, l'allocation des types d'actifs, la sélection des émetteurs et la stratégie de taux d'intérêt pour le Fonds, et constituera le portefeuille d'instruments du marché monétaire selon ces critères.

Indice de performance de référence : Le Compartiment est géré de manière active et ne réplique pas un indice de référence. L'indice de performance de référence du Compartiment est l'Euro Short-Term Rate (ESTR) et est utilisé à des fins de comparaison uniquement. L'ESTR est un indice de référence de taux d'intérêt qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour des banques de la zone euro. Le taux est calculé et publié par la Banque centrale européenne (BCE). Les Actionnaires doivent être conscients que le Compartiment ne sera pas géré par rapport à l'indice de performance de référence et que les rendements d'investissement peuvent

s'écarter sensiblement de la performance de l'indice de référence spécifié. Les Actionnaires doivent être conscients que l'indice de performance de référence peut changer au fil du temps et que le Supplément peut être mis à jour en conséquence.

Les investissements sous-jacents de ce Compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Instruments dérivés : Le Compartiment peut utiliser des **Instruments financiers dérivés** (IFD) sous réserve des conditions et limites fixées par la Banque centrale et telles que décrites à la section 2.4. « **Recours aux instruments financiers dérivés** » dans le Prospectus. L'utilisation éventuelle de ces IFD par le Compartiment peut entraîner une augmentation de sa volatilité. L'exposition globale de ce Compartiment sera calculée selon l'approche de la Valeur à risque absolue. Conformément aux exigences de la Banque centrale, le Compartiment est soumis à une limite de Valeur à risque absolue de 20 % de la VL du Compartiment, sur la base d'une période de détention de 20 jours ouvrés, d'une période d'observation historique d'au moins un an (250 jours ouvrés), à moins qu'une période d'observation plus courte ne soit justifiée par une augmentation significative de la volatilité des prix et d'un intervalle de confiance unilatéral de 99 %. La Valeur à risque est une méthodologie statistique qui cherche à prédire, à l'appui de données historiques, la perte maximale probable que le Compartiment pourrait subir, calculée à un niveau de confiance unilatéral spécifique (à savoir 99 %). Toutefois, la variation du Compartiment peut ponctuellement dépasser 20 % de la VL sur une période de détention de 20 jours ouvrés.

L'exposition brute moyenne du Compartiment, dans des conditions normales de marché, calculée comme la somme des montants notionnels des instruments financiers dérivés détenus par le Compartiment, devrait être de 400 %, bien que des niveaux plus importants soient possibles lors des périodes où la volatilité des marchés est faible (lorsque les instruments financiers dérivés sont généralement utilisés pour gérer le risque du portefeuille) ou la stabilité est faible (lorsque les instruments financiers dérivés sont généralement utilisés pour accéder aux marchés ou aux titres pertinents de manière plus rentable).

Les IFD que le Compartiment peut utiliser comprennent les contrats à terme sur actions, les contrats à terme sur obligations, les swaps sur taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés, les contrats de change à terme (y compris les contrats de change à terme non livrables) et les swaps sur rendement total. Des informations supplémentaires sur ces IFD figurent à l'Annexe 2 (« Utilisation des instruments et techniques par les Compartiments ») du Prospectus et les raisons de leur utilisation sont exposées ci-dessous.

Des contrats à terme standardisés (futures) sur actions et sur devises peuvent être utilisés pour se couvrir contre le risque de marché ou pour obtenir une exposition à un marché sous-jacent. Les contrats à terme de gré à gré (forwards) peuvent être utilisés pour se couvrir contre l'augmentation ou bénéficier d'une exposition à l'augmentation de la valeur d'un actif, d'une devise ou pour la couverture de la Catégorie d'actions. Les contrats de change peuvent être utilisés pour convertir la devise des investissements sous-jacents de chaque Compartiment dans la Devise de référence et pour couvrir les dividendes ou les droits d'opérations sur titres perçus dans une devise autre que la Devise de référence entre la date ex-dividende et la date de paiement. Les options sur actions peuvent être utilisées pour se couvrir contre un marché particulier ou s'exposer à ce marché au lieu d'utiliser un titre physique. Les swaps sur rendement total peuvent être utilisés pour se couvrir ou obtenir une exposition à un investissement ou à un indice de matières premières particulier au lieu d'utiliser un titre physique.

L'intention du Compartiment est que tous les IFD susmentionnés soient utilisés à des fins d'investissement, de couverture et de GEP.

Opérations de financement sur titres et/ou swaps sur rendement total : le Compartiment ne conclura pas d'opérations de financement sur titres, mais pourra conclure des swaps sur rendement total comme décrit ci-dessus.

Investissement dans des Fonds : Le Compartiment n'investira pas plus de 10 % de ses actifs nets dans des OPC qui peuvent comprendre des parts ou actions d'OPC gérés directement ou indirectement par le Gestionnaire d'investissement. De plus amples informations sont fournies dans le Prospectus à la section 6 « **Commissions, charges et frais** », « **Coûts d'investissement dans des parts d'autres organismes de placement collectif** ».

Volatilité : Le Compartiment devrait présenter des niveaux de volatilité moyens à élevés.

Risques :

Risques principalement liés à des conditions de marché normales :

- ◆ Catégories d'Actions couvertes
- ◆ Risque de Marché
- ◆ Titres de Participation
- ◆ Risque lié aux titres à revenu fixe
- ◆ Risque de crédit
- ◆ Risque de taux d'intérêt
- ◆ Risque de matières premières : le risque de matières premières désigne les incertitudes autour des valeurs de marché futures suscitées par la fluctuation des cours des matières premières. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur le cours futur d'une matière première, notamment des changements réglementaires ou de politiques, des changements saisonniers, des avancées technologiques, etc. Comme indiqué ci-dessus, l'exposition du Compartiment aux indices de matières premières sera obtenue indirectement en investissant dans des swaps sur rendement total.
- ◆ Risque lié aux marchés émergents
- ◆ Risque de change
- ◆ Risque d'effet de levier impliquant que les investisseurs pourraient perdre l'intégralité de leur investissement
- ◆ Risques particuliers liés aux instruments financiers dérivés : risque de volatilité : le cours d'un instrument financier dérivé peut être très volatil. En effet, une légère variation du cours du titre, de l'indice, de la devise ou du taux d'intérêt sous-jacent peut entraîner une importante variation du cours de l'instrument financier dérivé. Le fait d'investir dans des instruments financiers dérivés peut entraîner des pertes supérieures au montant investi.
- ◆ Risque de modèle : le risque de modèle se produit lorsqu'un modèle financier utilisé dans les processus de gestion de portefeuille ou d'évaluation n'exécute pas les tâches ou ne prend pas en compte les risques pour lesquels il a été conçu. Ce risque est considéré comme un sous-ensemble du risque opérationnel, car le risque de modèle a principalement une incidence sur le portefeuille qui utilise le modèle.
- ◆ Risque de dynamique : le Compartiment vise à capter des rendements positifs découlant de son exposition notionnelle à la prime de risque de dynamique au titre des actifs sous-jacents et, pour ce faire, il cherche une certaine dynamique dans les tendances identifiées relativement aux actifs sous-jacents (c'est-à-dire qu'une tendance identifiée se poursuivra pendant une période). Sur un marché caractérisé par une volatilité élevée et/ou des fluctuations importantes et/ou fréquentes, suivies d'un rebond ou d'une reprise, il se peut que des tendances apparaissent rapidement et fréquemment, mais qu'elles ne durent pas et/ou s'inversent rapidement. Dans de telles circonstances, et lorsque la méthodologie de la Stratégie n'est pas en mesure d'ajuster l'exposition notionnelle à l'actif concerné à temps pour limiter les effets négatifs de

telles fluctuations, la méthodologie de la Stratégie peut ne pas parvenir à générer de rendements positifs et être moins efficace qu'une stratégie visant à capter des primes de risque alternatives.

- ◆ Risque de contrepartie
- ◆ Risque de liquidité
- ◆ Risque opérationnel

De plus amples détails sur chacun des risques ci-dessus sont présentés dans le Prospectus à la section 3 « **Risques et gestion des risques** » et dans le présent Supplément à la section 3 « **Facteurs de risque** ».

Méthode de gestion du risque : approche par la Valeur à risque absolue. Les détails sur l'approche par la Valeur à risque absolue figurent dans le Prospectus à la section 3.3 « **Processus de gestion du risque** » et les limites d'effet de levier qui s'appliquent sont traitées dans le présent Supplément à la rubrique « **Instruments dérivés** » ci-dessus.

Profil d'un investisseur type : conçu pour les investisseurs à la recherche d'une appréciation du capital et qui prévoient d'investir pendant au moins 3 à 5 ans.

Jour ouvré : jour d'ouverture des banques en Irlande et en France.

Devise de référence : EUR

Prix d'offre initial : Le prix d'offre initial des Actions du Compartiment est de 10,00 (ou dans le cas du yen japonais, 100,00), dans la Devise de référence de la Catégorie d'actions concernée. Après la Période d'offre initiale, les Actions seront émises au Prix de souscription.

Période d'offre initiale : De 9 h 00 (heure irlandaise) le 19 septembre 2023 à 17 h 00 (heure irlandaise) le 18 mars 2024 ou toute autre date et heure antérieure ou postérieure éventuellement déterminées par les Administrateurs. Toute extension ou tout raccourcissement de la Période d'offre initiale sera conforme aux prescriptions de la Banque centrale.

Commissions et frais :

Frais courants de la Catégorie d'actions*

A	B	IT	S	S1
Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %
S2	S3	S4	S5	X
Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %	Maximum de 1,00 %

* Les frais courants comprennent les frais de gestion, d'exploitation, d'administration et de service. Des frais supplémentaires pouvant atteindre 0,03 % peuvent s'appliquer aux Catégories d'actions couvertes.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « **Commissions, charges et frais** » du Prospectus.

Positions longues et courtes : le Gestionnaire d'investissement prévoit que le Compartiment détiendra généralement des positions courtes sur des actions, des devises, des indices (y compris des indices de matières premières tels que détaillés ci-dessus) et/ou des taux d'intérêt, dans la mesure permise par sa politique d'investissement. Le Compartiment ne détiendra des positions courtes que par le biais des types d'instruments dérivés susmentionnés. Il est prévu que l'exposition notionnelle nette d'un Compartiment aux positions longues et courtes se situe généralement dans les plages approximatives suivantes pour les

catégories d'actifs mentionnées ci-dessous. Il n'est pas prévu que le Compartiment soit entièrement exposé à chaque catégorie en même temps.

	Exposition maximale en pourcentage de la VL		
	Courte	Longue	Brute
Exposition aux actions	-200 % à 0 %	0 % à +200 %	200 %
Exposition aux matières premières	-100 % à 0 %	0 % à +100 %	100 %
Exposition aux devises	-400 % à 0 %	0 % à +400 %	400 %
Exposition aux taux d'intérêt	-600 % à 0 %	0 % à +600 %	600 %
Total	-800 % à 0 %	0 % à +800 %	800 %

4.4. HSBC Global Funds ICAV – Shariah Multi Asset Fund

Objectif d'investissement : faire croître le capital sur le long terme.

Politique d'investissement : Le Compartiment investira dans une large gamme d'instruments qui peuvent comprendre des actions et des titres à revenu fixe, des Organismes de placement collectif éligibles, d'autres valeurs mobilières, des liquidités et des instruments financiers dérivés.

Le Compartiment peut investir dans des actions (y compris des actions ordinaires et d'autres valeurs mobilières telles que des titres convertibles, des titres privilégiés, des bons de participation, des titres privilégiés convertibles, des warrants et des droits) ou des titres assimilables à des actions (ADR, GDR et certificats de dépôt sans droit de vote qui ne comporteront pas d'instruments dérivés ni d'effet de levier) qui sont cotés, échangés ou négociés sur des Marchés reconnus dans le monde entier. Les ADR, GDR et certificats représentatifs sans droit de vote peuvent être utilisés pour s'exposer à un titre ou un panier de titres au lieu d'utiliser un titre physique. Les titres de participation dans lesquels le Compartiment peut investir ne seront pas nécessairement sélectionnés dans un secteur d'activité particulier ou dans un pays particulier, et peuvent être de petite, moyenne ou grande capitalisation boursière, sans allocation cible spécifique entre les sociétés de petite, moyenne et grande capitalisation boursière.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 40 % de sa VL dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe dans lesquels le Compartiment peut investir seront cotés, échangés ou négociés sur des Marchés reconnus du monde entier, y compris des pays émergents. Les titres à revenu fixe peuvent être subordonnés ou non, ne sont pas limités par secteur ou industrie, et peuvent être libellés dans n'importe quelle devise. Les titres à revenu fixe peuvent être assortis d'une notation de qualité « Investment grade » ou inférieure, ou ne pas être notés. Les titres à revenu fixe peuvent être à taux fixe ou variable. Le Compartiment peut investir dans des Sukuk qui recevront une part du bénéfice à intervalles réguliers plutôt que des paiements réguliers de coupons. Le Compartiment peut investir dans des titres à revenu fixe émis par l'Islamic Liquidity Management Corporation (« ILMC »), des gouvernements centraux ou locaux, et des émetteurs liés à des gouvernements, des autorités locales, des organisations supranationales, des organismes du secteur public ou des entreprises des pays émergents, et/ou libellés dans les devises des pays émergents. Le Compartiment peut investir jusqu'à

10 % de sa VL dans des titres émis par l'ILMC qui sont des certificats éligibles des OPCVM représentant des intérêts dans des Sukuk à revenu fixe et à court terme.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de sa VL dans des parts ou des actions d'Organismes de placement collectif éligibles conformes à la Charia, y compris des fonds négociés en bourse, dont l'objectif est d'investir dans une ou plusieurs des catégories d'actifs dans lesquelles le Compartiment peut investir, ainsi que dans des Organismes de placement collectif éligibles qui peuvent être exposés au secteur de l'immobilier. L'investissement du Compartiment dans des Organismes de placement collectif éligibles peut inclure des Organismes de placement collectif éligibles gérés par le Gestionnaire d'investissement ou l'une de ses sociétés affiliées, et peut également inclure des investissements dans d'autres Compartiments de l'ICAV.

Les Organismes de placement collectif éligibles dans lesquels le Compartiment investit sont généralement ceux gérés ou exploités par le Groupe HSBC. Toutefois, le Compartiment peut également investir dans des Organismes de placement collectif éligibles exploités par des fournisseurs de fonds tiers. Nonobstant les informations contenues dans le Prospectus, le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % dans un seul Organisme de placement collectif éligible.

Le Compartiment ne peut s'exposer aux matières premières qu'en utilisant des matières premières négociées en bourse qui sont évaluées comme des valeurs mobilières admissibles d'OPCVM. Le Compartiment ne détiendra pas plus de 20 % de sa VL dans des matières premières négociées en bourse.

Les soldes de trésorerie détenus ponctuellement par le Compartiment peuvent être déposés selon des conditions qui ne prévoient aucun rendement sur la somme déposée ou qui prévoient un rendement conforme à la Charia. Le Compartiment peut détenir jusqu'à 10 % de sa VL en liquidités.

Le Compartiment peut investir de manière importante dans les pays émergents. La liste des pays émergents est susceptible d'être modifiée, mais à la date du présent Supplément, elle comprend les pays suivants : Brésil, Chili, Colombie, Mexique, Pérou, République tchèque, Égypte, Grèce, Hongrie, Koweït, Pologne, Qatar, Arabie saoudite, Afrique du Sud, Turquie, Émirats arabes unis, Chine, Inde, Indonésie, Corée, Malaisie, Philippines, Taïwan et Thaïlande.

Le Compartiment veillera au respect des Principes de la Charia interprétés par le Comité de Charia et communiqués au Gestionnaire d'investissement et à la Société de gestion.

Outre le respect de la Réglementation sur les OPCVM et des exigences applicables de la Banque centrale, les investissements du Compartiment seront réalisés conformément aux directives d'investissement relevant de la Charia utilisées par le Comité de Charia. Les directives d'investissement relevant de la Charia utilisées par le Comité de Charia proviennent, d'une part, des normes en matière de Charia émises par l'Organisation de comptabilité et d'audit pour les institutions financières islamiques (AAOIFI), en particulier les normes de comptabilité financière de l'AAOIFI disponibles en anglais à l'adresse suivante : www.aaofii.com/e-standards/?lang=en et, d'autre part, des opinions indépendantes du Comité de Charia.

À l'exception des investissements autorisés dans des titres non cotés, des Organismes de placement collectif éligibles ou des instruments dérivés de gré à gré, les titres dans lesquels le Compartiment investit seront cotés ou négociés sur des Marchés reconnus, tels que définis dans le Prospectus.

De plus amples informations sur les investissements autorisés et les Marchés reconnus figurent à la section 10.1 « Annexe 1 - Restrictions d'investissement imposées aux OPCVM » et à la section 10.3 « Annexe 3 - Liste des Marchés reconnus » du Prospectus.

Comité de Charia

HSBC Bank Middle East Limited et le Comité de Charia conseilleront la Société de gestion et le Gestionnaire d'investissement concernant l'application des Principes de la Charia au Compartiment, selon les conditions prévues dans l'accord de prestation de services conclu à cet effet.

Le Comité de Charia est composé de théologiens islamiques spécialisés dans les principes d'investissement islamiques et chargés de conseiller et d'orienter la Société de gestion et le Gestionnaire d'investissement sur la conformité du Compartiment à la Charia.

Les principales fonctions et responsabilités du Comité de Charia sont les suivantes : examiner les objectifs et politiques d'investissement du Compartiment et conseiller le Compartiment concernant le respect des Principes de la Charia auxquels le Compartiment doit se conformer lors de la sélection des investissements et du calcul d'un pourcentage approprié de revenu « impur » provenant des investissements du Compartiment ; et délivrer, sur demande, les certificats et/ou rapports de conformité en fonction des examens de conformité à la Charia du Compartiment, y compris toute confirmation annuelle de respect de la Charia par le Compartiment.

L'Équipe dédiée à la Charia facilitera la communication entre le Comité de Charia, le Gestionnaire d'investissement et la Société de gestion ; elle examinera et évaluera périodiquement les activités et les investissements du Compartiment pour vérifier le respect des principes de la Charia ; elle aidera le Compartiment à examiner et à calculer les revenus impurs ; et elle fournira les rapports nécessaires et apportera son assistance au Compartiment, au Gestionnaire d'investissement et à la Société de gestion selon les besoins. Le Dépositaire examinera les politiques et procédures de contrôle relatives à la distribution des revenus des Compartiments, y compris en ce qui concerne le versement de tout revenu impur à une ou plusieurs associations caritatives.

Le Gestionnaire d'investissement et la Société de gestion veilleront à ce que toute méthode ou technique d'investissement prévue ou mentionnée dans le Prospectus (et donc théoriquement utilisable par le Compartiment), mais non conforme à la Charia, ne soit pas accessible au Compartiment. L'Équipe dédiée à la Charia apportera son conseil sur les investissements alternatifs du Compartiment conformes à la politique d'investissement du Compartiment et à la Charia.

L'Équipe dédiée à la Charia passera également en revue les constituants du portefeuille du Compartiment, périodiquement et à sa demande, afin de garantir le respect des directives d'investissement relevant de la Charia utilisées par le Comité de la Charia. Après vérification par ses soins, le Comité de Charia établira chaque année un certificat de conformité à la Charia pour le Compartiment.

Ni le Dépositaire ni l'Agent administratif n'acceptent de responsabilité de quelque nature que ce soit concernant la garantie que le Compartiment respecte les exigences de la Charia.

La rémunération de HSBC Bank Middle East Limited et toutes dépenses raisonnables et dûment justifiées seront payées par la Société de gestion à partir des actifs du Compartiment, et seront incluses dans les frais courants indiqués dans la section « Commissions et frais » ci-dessous. HSBC Bank Middle East Limited rémunérera le Comité de Charia et l'Équipe dédiée à la Charia pour les services rendus au Gestionnaire d'investissement et à la Société de gestion au titre du Compartiment.

Approche d'investissement : Le Gestionnaire d'investissement du Compartiment est HSBC Global Asset Management (UK) Limited. Le Gestionnaire d'investissement crée l'allocation des actifs à long terme entre les catégories d'actifs détaillées ci-dessus, conformément à l'objectif d'investissement du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement peut répartir les investissements entre les catégories d'actifs à sa discrétion et en fonction des variations observées sur les marchés d'investissement.

En offrant aux investisseurs une combinaison de différentes classes d'actifs, le Gestionnaire d'investissement tentera de réduire la volatilité globale du Compartiment. L'allocation des actifs est principalement déterminée par le Gestionnaire d'investissement à l'appui de ses propres recherches. Lors de la constitution du portefeuille du Compartiment, le Gestionnaire d'investissement tiendra compte, entre autres, des facteurs suivants relatifs aux catégories d'actifs et à chaque émetteur et/ou position : rendements historiques et attendus ; volatilité historique et attendue ; conditions de liquidité ; et liens entre les catégories d'actifs, les émetteurs et les participations.

Une fois l'allocation des actifs déterminée, le Gestionnaire d'investissement sélectionne des titres et des Organismes de placement collectif éligibles qui fourniront au Compartiment la méthode optimale pour obtenir ces expositions, en fonction du profil de risque et de rendement attendu à la fois au niveau d'une catégorie d'actifs et d'un Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement ajustera régulièrement l'allocation des actifs ainsi que l'exposition aux titres et aux Organismes de placement collectif éligibles au sein de chaque catégorie d'actifs, afin de gérer les risques et les rendements conformément à l'objectif d'investissement du Compartiment en fonction des conditions du marché. Le Gestionnaire d'investissement est le seul à décider s'il obtient une exposition aux catégories d'actifs directement ou par le biais d'Organismes de placement collectif éligibles en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment la rentabilité d'un investissement dans des Organismes de placement collectif éligibles, la gamme d'expositions économiques fournie par les Organismes de placement collectif éligibles et la disponibilité des Organismes de placement collectif éligibles. La surveillance continue de l'allocation des Organismes de placement collectif éligibles est effectuée quotidiennement par le Gestionnaire d'investissement. Le Gestionnaire d'investissement effectue également un examen mensuel de la performance du Compartiment et des Organismes de placement collectif éligibles sous-jacents.

Indice de performance de référence : Le Compartiment est géré de manière active et ne réplique pas un indice de référence. Les Organismes de placement collectif éligibles dans lesquels le Compartiment investit sur diverses catégories d'actifs doivent être gérés selon les indices de référence.

Instruments dérivés : les IFD que le Compartiment peut utiliser seront conformes à la Charia, tels que les contrats de change (y compris les contrats au comptant et à terme de gré à gré). Des informations supplémentaires sur ces IFD figurent à l'Annexe 2 (« **Utilisation des instruments et techniques par les Compartiments** ») du Prospectus et les raisons de leur utilisation sont exposées ci-dessous. Ces instruments peuvent uniquement être utilisés à des fins véritables de gestion efficace du portefeuille et/ou à des fins d'investissement. Les IFD peuvent être utilisés lorsque la détention directe de titres n'est pas possible, pour modifier l'exposition au risque de change des investissements détenus, pour se couvrir contre les risques de change, pour augmenter l'exposition à une devise ou pour faire passer l'exposition aux fluctuations de change d'une devise à une autre. Les IFD seront utilisés dans les limites précisées par la Banque centrale et conformément à la description figurant dans le Prospectus.

Volatilité : Le Compartiment devrait présenter des niveaux de volatilité moyens.

Risques :

Risques principalement liés à des conditions de marché normales :

- ◆ Techniques d'Investissement
- ◆ Titres de Participation
- ◆ Risque lié aux titres à revenu fixe
- ◆ Risque de change
- ◆ Risque lié aux marchés émergents
- ◆ République populaire de Chine
- ◆ Catégories d'Actions couvertes
- ◆ Risque lié aux fonds d'investissement
- ◆ Risque lié aux fonds de fonds
- ◆ Dépendance à l'égard du Gestionnaire d'investissement
- ◆ Risque de Marché

- ◆ Risque lié à la gestion des titres
- ◆ Risques particuliers liés aux Instruments financiers dérivés
- ◆ Risque de matières premières : le risque de matières premières désigne les incertitudes autour des valeurs de marché futures suscitées par la fluctuation des cours des matières premières. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur le cours futur d'une matière première, notamment des changements réglementaires ou de politiques, des changements saisonniers, des avancées technologiques, etc.

Les risques principalement liés à des conditions de marché inhabituelles sont les suivants :

- ◆ Risque de contrepartie
- ◆ Risque de liquidité
- ◆ Risque opérationnel
- ◆ Risque de règlement des actifs d'un Compartiment
- ◆ Investissement dans des Fonds Charia
- ◆ Certification de conformité à la Charia
- ◆ Dons à des organismes caritatifs
- ◆ Risque lié à l'investissement dans des Sukuk
- ◆ Risques juridiques
- ◆ Risque lié à la gestion des titres
- ◆ Risque de Corrélacion
- ◆ Risque souverain
- ◆ Risque politique
- ◆ Risques associés à une intervention gouvernementale ou de la Banque centrale

Étant donné que les marchés sur lesquels certains émetteurs sont basés sont considérés comme des marchés émergents, un investissement dans le Compartiment ne doit être effectué que par les personnes capables de supporter une perte sur leur investissement. Cela ne doit pas constituer une partie substantielle du portefeuille d'un investisseur et peut ne pas convenir à tous les investisseurs.

De plus amples détails sur chacun des risques ci-dessus sont présentés dans le Prospectus à la section 3 « Risques et gestion des risques » et dans le présent Supplément à la section 3 « Facteurs de risque ».

Méthode de gestion du risque : Approche par les engagements. Les détails sur l'approche par les engagements figurent dans le Prospectus à la section 3.3 « **Processus de gestion du risque** » et les limites d'effet de levier qui s'appliquent sont traitées dans le présent Supplément à la rubrique « **Instruments dérivés** » ci-dessus.

Profil d'un investisseur type : conçu pour les investisseurs qui recherchent l'appréciation du capital tout en étant disposés à accepter un niveau de risque moyen (sur la base d'une exposition à la fois aux actions et aux titres à revenu fixe au sein du Compartiment) et qui prévoient d'investir pendant au moins 5 ans. Le Compartiment sera utile pour les investisseurs qui recherchent des investissements conformes aux valeurs de la Charia.

Jour ouvré : jour au cours duquel les banques sont ouvertes pour les activités bancaires normales en Irlande et en Angleterre et qui est également un jour où les bourses de valeurs et les Marchés reconnus dans les pays où le Compartiment est investi de manière importante sont ouverts aux négociations normales.

Devise de référence : Dollar américain.

Prix d'offre initial : À l'exception des Catégories d'actions XCUSD, XSUSD et ZQUSD, le prix d'offre initial des Actions du Compartiment est de 10,00 (ou dans le cas du yen japonais, 100,00), dans la Devise de référence de la Catégorie d'actions concernée. Après la Période d'offre initiale, les Actions seront émises au Prix de souscription.

Période d'offre initiale : De 9 h 00 (heure irlandaise) le 19 septembre 2023 à 17 h 00 (heure irlandaise) le 18 mars 2024 ou toute autre date et heure antérieure ou postérieure éventuellement déterminées par les Administrateurs. Toute extension ou tout raccourcissement de la Période d'offre initiale sera conforme aux prescriptions de la Banque centrale.

Date de règlement des souscriptions : Pour les souscriptions effectuées jusqu'au 24 mai 2024 inclus, trois Jours ouvrés après le Jour de négociation. Pour les souscriptions effectuées le 28 mai 2024 ou après cette date, dans un délai de deux Jours ouvrés suivant le Jour de négociation ou tout autre jour que la Société de gestion pourra déterminer et notifier aux Actionnaires.

Date de règlement des rachats : Dans un délai de trois Jours ouvrés suivant le Jour de négociation ou tout autre jour que la Société de gestion pourra déterminer et notifier aux Actionnaires.

Commissions et frais :

Frais courants de la Catégorie d'actions*

A	B	IT	S	S1	S2
Maximum de 1,55 %	Maximum de 0,85 %	Maximum de 1,35 %	Maximum de 0,35 %	Maximum de 1,35 %	Maximum de 1,35 %
S3	S4	S5	W	X	Z
Maximum de 1,35 %	Maximum de 1,35 %	Maximum de 1,35 %	Maximum de 0,15 %	Maximum de 0,75 %	Maximum de 0,15 %

* Les frais courants comprennent la Commission de gestion, les frais d'exploitation, d'administration et de service et tous les frais payables au Comité de Charia. Des frais supplémentaires pouvant atteindre 0,03 % peuvent s'appliquer aux Catégories d'actions couvertes qui ont recours à une convention de couverture conforme à la Charia.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « **Commissions, charges et frais** » du Prospectus. Étant donné que le Compartiment peut être entièrement investi dans des Organismes de placement collectif éligibles, les investisseurs sont invités à se reporter en particulier à la section 8.5 « Coûts d'investissement dans des parts d'autres organismes de placement collectif (OPC) » du Prospectus.

5. ANNEXE

5.1. Catégories d'actions disponibles

De plus amples informations sur les caractéristiques des Catégories d'actions sont fournies à la section 1.5 du Prospectus à la rubrique « Caractéristiques des catégories d'actions ».

Les Catégories d'actions suivantes sont disponibles pour les Compartiments détaillés à la section 4 du présent Supplément¹ :

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
ACEUR	A	X												X						
ACHEUR	A	X						X						X						
ADEUR	A	X													X			X		
AD1EUR	A	X													X				X	
ASEUR	A	X														X		X		
AS1EUR	A	X														X			X	
AQEUR	A	X															X	X		
AQ1EUR	A	X														X			X	
AMEUR	A	X															X	X		
AM1EUR	A	X															X		X	
ADHEUR	A	X						X							X			X		
AD1HEUR	A	X						X							X				X	
ASHEUR	A	X						X								X		X		
AS1HEUR	A	X						X								X			X	
AQHEUR	A	X						X									X	X		
AQ1HEUR	A	X						X									X		X	

¹ À la date du présent Supplément, aucune Catégorie d'actions Z ou W ne sera disponible au titre du compartiment HSBC Global Funds ICAV – Cross Asset Trend Fund.

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
AMHEUR	A	X						X										X	X	
AM1HEUR	A	X						X										X		X
ACGBP	A		X											X						
ACHGBP	A		X						X					X						
ADGBP	A		X												X				X	
AD1GBP	A		X												X					X
ASGBP	A		X													X			X	
AS1GBP	A		X													X				X
AQGBP	A		X														X		X	
AQ1GBP	A		X														X			X
AMGBP	A		X															X	X	
AM1GBP	A		X															X		X
ADHGBP	A		X						X						X				X	
AD1HGBP	A		X						X						X					X
ASHGBP	A		X						X							X			X	
AS1HGBP	A		X						X							X				X
AQHGBP	A		X						X								X		X	
AQ1HGBP	A		X						X								X			X
AMHGBP	A		X						X									X	X	
AM1HGBP	A		X						X									X		X
AC	A			X										X						
ACH	A			X						X				X						
AD	A			X											X				X	
AD1	A			X											X					X
AS	A			X												X			X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
AS1	A			X											X				X	
AQ	A			X												X		X		
AQ1	A			X												X			X	
AM	A			X													X	X		
AM1	A			X													X		X	
ADH	A			X						X				X				X		
AD1H	A			X						X				X					X	
ASH	A			X						X					X			X		
AS1H	A			X						X					X				X	
AQH	A			X						X						X		X		
AQ1H	A			X						X						X			X	
AMH	A			X						X							X	X		
AM1H	A			X						X							X		X	
ACCHF	A				X									X						
ACHCHF	A				X						X			X						
ADCHF	A				X									X				X		
AD1CHF	A				X									X					X	
ASCHF	A				X										X			X		
AS1CHF	A				X										X				X	
AQCHF	A				X											X		X		
AQ1CHF	A				X											X			X	
AMCHF	A				X												X	X		
AM1CHF	A				X												X		X	
ADHCHF	A				X						X			X				X		
AD1HCHF	A				X						X			X					X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
ASHCHF	A				X						X				X			X		
AS1HCHF	A				X						X				X				X	
AQHCHF	A				X						X					X		X		
AQ1HCHF	A				X						X					X			X	
AMHCHF	A				X						X						X	X		
AM1HCHF	A				X						X						X		X	
ACSGD	A					X								X						
ACHSGD	A					X						X		X						
ADSGD	A					X									X			X		
AD1SGD	A					X									X				X	
ASSGD	A					X										X		X		
AS1SGD	A					X										X			X	
AQSGD	A					X											X	X		
AQ1SGD	A					X											X		X	
AMSGD	A					X											X	X		
AM1SGD	A					X											X		X	
ADHSGD	A					X						X			X			X		
AD1HSGD	A					X						X			X				X	
ASHSGD	A					X						X				X		X		
AS1HSGD	A					X						X				X			X	
AQHSGD	A					X						X					X	X		
AQ1HSGD	A					X						X					X		X	
AMHSGD	A					X						X					X	X		
AM1HSGD	A					X						X					X		X	
ACJPY	A						X							X						

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
ACHJPY	A						X						X	X						
ADJPY	A						X							X				X		
AD1JPY	A						X							X					X	
ASJPY	A						X								X			X		
AS1JPY	A						X								X				X	
AQJPY	A						X									X		X		
AQ1JPY	A						X									X			X	
AMJPY	A						X										X	X		
AM1JPY	A						X										X		X	
ADHJPY	A						X						X	X				X		
AD1HJPY	A						X						X	X					X	
ASHJPY	A						X						X		X			X		
AS1HJPY	A						X						X		X				X	
AQHJPY	A						X						X			X		X		
AQ1HJPY	A						X						X			X			X	
AMHJPY	A						X						X				X	X		
AM1HJPY	A						X						X				X		X	
BCEUR	B	X												X						
BCHEUR	B	X						X						X						
BDEUR	B	X												X				X		
BD1EUR	B	X												X					X	
BSEUR	B	X													X			X		
BS1EUR	B	X													X				X	
BQEUR	B	X														X		X		
BQ1EUR	B	X														X			X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
BMEUR	B	X															X	X		
BM1EUR	B	X															X		X	
BDHEUR	B	X						X							X			X		
BD1HEUR	B	X						X							X				X	
BSHEUR	B	X						X								X		X		
BS1HEUR	B	X						X								X			X	
BQHEUR	B	X						X									X	X		
BQ1HEUR	B	X						X									X		X	
BMHEUR	B	X						X									X	X		
BM1HEUR	B	X						X									X		X	
BCGBP	B		X											X						
BCHGBP	B		X						X					X						
BDGBP	B		X												X			X		
BD1GBP	B		X												X				X	
BSGBP	B		X													X		X		
BS1GBP	B		X													X			X	
BQGBP	B		X														X	X		
BQ1GBP	B		X														X		X	
BMGBP	B		X														X	X		
BM1GBP	B		X														X		X	
BDHGBP	B		X						X						X			X		
BD1HGBP	B		X						X						X				X	
BSHGBP	B		X						X							X		X		
BS1HGBP	B		X						X							X			X	
BQHGBP	B		X						X								X	X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
BQ1HGBP	B		X						X							X			X	
BMHGBP	B		X						X								X	X		
BM1HGBP	B		X						X								X		X	
BC	B			X										X						
BCH	B			X						X				X						
BD	B			X										X				X		
BD1	B			X										X					X	
BS	B			X											X			X		
BS1	B			X											X				X	
BQ	B			X												X		X		
BQ1	B			X												X			X	
BM	B			X													X	X		
BM1	B			X													X		X	
BDH	B			X						X				X				X		
BD1H	B			X						X				X					X	
BSH	B			X						X					X			X		
BS1H	B			X						X					X				X	
BQH	B			X						X						X		X		
BQ1H	B			X						X						X			X	
BMH	B			X						X							X	X		
BM1H	B			X						X							X		X	
BCCHF	B				X									X						
BCHCHF	B				X						X			X						
BDCHF	B				X									X				X		
BD1CHF	B				X									X					X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
BSCHF	B				X										X			X		
BS1CHF	B				X										X				X	
BQCHF	B				X											X		X		
BQ1CHF	B				X											X			X	
BMCHF	B				X												X	X		
BM1CHF	B				X												X		X	
BDHCHF	B				X						X			X				X		
BD1HCHF	B				X						X			X					X	
BSHCHF	B				X						X				X			X		
BS1HCHF	B				X						X				X				X	
BQHCHF	B				X						X					X		X		
BQ1HCHF	B				X						X					X			X	
BMHCHF	B				X						X						X	X		
BM1HCHF	B				X						X						X		X	
BCSGD	B					X								X						
BCHSGD	B					X						X		X						
BDSGD	B					X								X				X		
BD1SGD	B					X								X					X	
BSSGD	B					X									X			X		
BS1SGD	B					X									X				X	
BQSGD	B					X										X		X		
BQ1SGD	B					X										X			X	
BMSGD	B					X											X	X		
BM1SGD	B					X											X		X	
BDHSGD	B					X						X		X				X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
BD1HSGD	B					X						X		X					X	
BSHSGD	B					X						X			X			X		
BS1HSGD	B					X						X			X				X	
BQHSGD	B					X						X				X		X		
BQ1HSGD	B					X						X				X			X	
BMHSGD	B					X						X					X	X		
BM1HSGD	B					X						X					X		X	
BCJPY	B						X							X						
BCHJPY	B						X						X	X						
BDJPY	B						X								X			X		
BD1JPY	B						X								X				X	
BSJPY	B						X									X		X		
BS1JPY	B						X									X			X	
BQJPY	B						X										X	X		
BQ1JPY	B						X										X		X	
BMJPY	B						X										X	X		
BM1JPY	B						X										X		X	
BDHJPY	B						X						X		X			X		
BD1HJPY	B						X						X		X				X	
BSHJPY	B						X						X			X		X		
BS1HJPY	B						X						X			X			X	
BQHJPY	B						X						X				X	X		
BQ1HJPY	B						X						X				X		X	
BMHJPY	B						X						X				X	X		
BM1HJPY	B						X						X				X		X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
ITCEUR	IT	X												X						
ITCHEUR	IT	X						X						X						
ITDEUR	IT	X													X			X		
ITD1EUR	IT	X													X				X	
ITSEUR	IT	X														X		X		
ITS1EUR	IT	X														X			X	
ITQEUR	IT	X															X	X		
ITQ1EUR	IT	X															X		X	
ITMEUR	IT	X																X		
ITM1EUR	IT	X															X		X	
ITDHEUR	IT	X						X							X			X		
ITD1HEUR	IT	X						X							X				X	
ITSHEUR	IT	X						X								X		X		
ITS1HEUR	IT	X						X								X			X	
ITQHEUR	IT	X						X									X	X		
ITQ1HEUR	IT	X						X									X		X	
ITMHEUR	IT	X						X										X		
ITM1HEUR	IT	X						X										X		
SCEUR	S	X												X						
SCHEUR	S	X						X						X						
SDEUR	S	X													X			X		
SD1EUR	S	X													X				X	
SSEUR	S	X														X		X		
SS1EUR	S	X														X			X	
SQEUR	S	X															X	X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
SQ1EUR	S	X														X			X	
SMEUR	S	X															X	X		
SM1EUR	S	X															X		X	
SDHEUR	S	X						X						X				X		
SD1HEUR	S	X						X						X					X	
SSHEUR	S	X						X							X			X		
SS1HEUR	S	X						X							X				X	
SQHEUR	S	X						X								X		X		
SQ1HEUR	S	X						X								X			X	
SMHEUR	S	X						X									X	X		
SM1HEUR	S	X						X									X		X	
SCGBP	S		X											X						
SCHGBP	S		X						X					X						
SDGBP	S		X												X			X		
SD1GBP	S		X												X				X	
SSGBP	S		X													X		X		
SS1GBP	S		X													X			X	
SQGBP	S		X													X		X		
SQ1GBP	S		X													X			X	
SMGBP	S		X														X	X		
SM1GBP	S		X														X		X	
SDHGBP	S		X						X						X			X		
SD1HGBP	S		X						X						X				X	
SSHGBP	S		X						X							X		X		
SS1HGBP	S		X						X							X			X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
SQHGBP	S		X						X							X		X		
SQ1HGBP	S		X						X							X			X	
SMHGBP	S		X						X								X	X		
SM1HGBP	S		X						X								X		X	
SC	S			X										X						
SCH	S			X						X				X						
SD	S			X											X			X		
SD1	S			X											X				X	
SS	S			X												X		X		
SS1	S			X												X			X	
SQ	S			X													X	X		
SQ1	S			X													X		X	
SM	S			X													X	X		
SM1	S			X													X		X	
SDH	S			X						X					X			X		
SD1H	S			X						X					X				X	
SSH	S			X						X						X		X		
SS1H	S			X						X						X			X	
SQH	S			X						X							X	X		
SQ1H	S			X						X							X		X	
SMH	S			X						X							X	X		
SM1H	S			X						X							X		X	
SCCHF	S				X									X						
SCHCHF	S				X						X			X						
SDCHF	S				X										X			X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
SD1CHF	S				X									X					X	
SSCHF	S				X										X			X		
SS1CHF	S				X										X				X	
SQCHF	S				X											X		X		
SQ1CHF	S				X											X			X	
SMCHF	S				X												X	X		
SM1CHF	S				X												X		X	
SDHCHF	S				X						X			X				X		
SD1HCHF	S				X						X			X					X	
SSHCHF	S				X						X				X			X		
SS1HCHF	S				X						X				X				X	
SQHCHF	S				X						X					X		X		
SQ1HCHF	S				X						X					X			X	
SMHCHF	S				X						X						X	X		
SM1HCHF	S				X						X						X		X	
SCSGD	S					X								X						
SCHSGD	S					X						X		X						
SDSGD	S					X								X				X		
SD1SGD	S					X								X					X	
SSSGD	S					X									X			X		
SS1SGD	S					X									X				X	
SQSGD	S					X										X		X		
SQ1SGD	S					X										X			X	
SMSGD	S					X											X	X		
SM1SGD	S					X											X		X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
SDHSGD	S					X						X		X				X		
SD1HSGD	S					X						X		X					X	
SSHSGD	S					X						X			X			X		
SS1HSGD	S					X						X			X				X	
SQHSGD	S					X						X				X		X		
SQ1HSGD	S					X						X				X			X	
SMHSGD	S					X						X					X	X		
SM1HSGD	S					X						X					X		X	
SCJPY	S						X							X						
SCHJPY	S						X						X	X						
SDJPY	S						X								X			X		
SD1JPY	S						X								X				X	
SSJPY	S						X									X		X		
SS1JPY	S						X									X			X	
SQJPY	S						X										X	X		
SQ1JPY	S						X										X		X	
SMJPY	S						X										X	X		
SM1JPY	S						X										X		X	
SDHJPY	S						X						X		X			X		
SD1HJPY	S						X						X		X				X	
SSHJPY	S						X						X			X		X		
SS1HJPY	S						X						X			X			X	
SQHJPY	S						X						X				X	X		
SQ1HJPY	S						X						X				X		X	
SMHJPY	S						X						X				X	X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
SM1HJPY	S						X						X				X		X	
S1CEUR	S1	X												X						
S1CHEUR	S1	X						X						X						
S1DEUR	S1	X													X			X		
S1D1EUR	S1	X													X				X	
S1SEUR	S1	X														X		X		
S1S1EUR	S1	X														X			X	
S1QEUR	S1	X															X	X		
S1Q1EUR	S1	X															X		X	
S1MEUR	S1	X															X	X		
S1M1EUR	S1	X															X		X	
S1DHEUR	S1	X						X							X			X		
S1D1HEUR	S1	X						X							X				X	
S1SHEUR	S1	X						X								X		X		
S1S1HEUR	S1	X						X								X			X	
S1QHEUR	S1	X						X									X	X		
S1Q1HEUR	S1	X						X									X		X	
S1MHEUR	S1	X						X									X	X		
S1M1HEUR	S1	X						X									X		X	
S1CGBP	S1		X											X						
S1CHGBP	S1		X						X					X						
S1DGBP	S1		X												X			X		
S1D1GBP	S1		X												X				X	
S1SGBP	S1		X													X		X		
S1S1GBP	S1		X													X			X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S1QGBP	S1		X													X		X		
S1Q1GBP	S1		X													X			X	
S1MGBP	S1		X														X	X		
S1M1GBP	S1		X														X		X	
S1DHGBP	S1		X						X						X			X		
S1D1HGBP	S1		X						X						X				X	
S1SHGBP	S1		X						X							X		X		
S1S1HGBP	S1		X						X							X			X	
S1QHGBP	S1		X						X								X	X		
S1Q1HGBP	S1		X						X								X		X	
S1MHGBP	S1		X						X								X	X		
S1M1HGBP	S1		X						X								X		X	
S1C	S1			X										X						
S1CH	S1			X						X				X						
S1D	S1			X											X			X		
S1D1	S1			X											X				X	
S1S	S1			X												X		X		
S1S1	S1			X												X			X	
S1Q	S1			X													X	X		
S1Q1	S1			X													X		X	
S1M	S1			X													X	X		
S1M1	S1			X													X		X	
S1DH	S1			X						X					X			X		
S1D1H	S1			X						X					X				X	
S1SH	S1			X						X						X		X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S1S1H	S1			X						X					X				X	
S1QH	S1			X						X						X		X		
S1Q1H	S1			X						X						X			X	
S1MH	S1			X						X							X	X		
S1M1H	S1			X						X							X		X	
S1CCHF	S1				X									X						
S1CHCHF	S1				X						X			X						
S1DCHF	S1				X										X			X		
S1D1CHF	S1				X										X				X	
S1SCHF	S1				X										X			X		
S1S1CHF	S1				X										X				X	
S1QCHF	S1				X											X		X		
S1Q1CHF	S1				X											X			X	
S1MCHF	S1				X												X	X		
S1M1CHF	S1				X												X		X	
S1DHCHF	S1				X						X				X			X		
S1D1HCHF	S1				X						X				X				X	
S1SHCHF	S1				X						X				X			X		
S1S1HCHF	S1				X						X				X				X	
S1QHCHF	S1				X						X					X		X		
S1Q1HCHF	S1				X						X					X			X	
S1MHCHF	S1				X						X						X	X		
S1M1HCHF	S1				X						X						X		X	
S1CSGD	S1					X								X						
S1CHSGD	S1					X						X		X						

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S1DSGD	S1					X								X				X		
S1D1SGD	S1					X								X					X	
S1SSGD	S1					X									X			X		
S1S1SGD	S1					X									X				X	
S1QSGD	S1					X										X		X		
S1Q1SGD	S1					X										X			X	
S1MSGD	S1					X											X	X		
S1M1SGD	S1					X											X		X	
S1DHSGD	S1					X						X		X				X		
S1D1HSGD	S1					X						X		X					X	
S1SHSGD	S1					X						X			X			X		
S1S1HSGD	S1					X						X			X				X	
S1QHSGD	S1					X						X				X		X		
S1Q1HSGD	S1					X						X				X			X	
S1MHSGD	S1					X						X					X	X		
S1M1HSGD	S1					X						X					X		X	
S1CJPY	S1						X							X						
S1CHJPY	S1						X						X	X						
S1DJPY	S1						X								X			X		
S1D1JPY	S1						X								X				X	
S1SJPY	S1						X									X		X		
S1S1JPY	S1						X									X			X	
S1QJPY	S1						X										X	X		
S1Q1JPY	S1						X										X		X	
S1MJPY	S1						X										X	X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S1M1JPY	S1						X										X		X	
S1DHJPY	S1						X						X		X			X		
S1D1HJPY	S1						X						X		X				X	
S1SHJPY	S1						X						X			X		X		
S1S1HJPY	S1						X						X			X			X	
S1QHJPY	S1						X						X				X	X		
S1Q1HJPY	S1						X						X				X		X	
S1MHJPY	S1						X						X				X	X		
S1M1HJPY	S1						X						X				X		X	
S2CEUR	S2	X												X						
S2CHEUR	S2	X						X						X						
S2DEUR	S2	X													X			X		
S2D1EUR	S2	X													X				X	
S2SEUR	S2	X														X		X		
S2S1EUR	S2	X														X			X	
S2QEUR	S2	X															X	X		
S2Q1EUR	S2	X															X		X	
S2MEUR	S2	X															X	X		
S2M1EUR	S2	X															X		X	
S2DHEUR	S2	X						X							X			X		
S2D1HEUR	S2	X						X							X				X	
S2SHEUR	S2	X						X								X		X		
S2S1HEUR	S2	X						X								X			X	
S2QHEUR	S2	X						X									X	X		
S2Q1HEUR	S2	X						X									X		X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S2MHEUR	S2	X						X										X	X	
S2M1HEUR	S2	X						X										X		X
S2CGBP	S2		X											X						
S2CHGBP	S2		X						X					X						
S2DGBP	S2		X												X				X	
S2D1GBP	S2		X												X					X
S2SGBP	S2		X													X			X	
S2S1GBP	S2		X													X				X
S2QGBP	S2		X														X		X	
S2Q1GBP	S2		X														X			X
S2MGBP	S2		X															X	X	
S2M1GBP	S2		X															X		X
S2DHGBP	S2		X						X						X				X	
S2D1HGBP	S2		X						X						X					X
S2SHGBP	S2		X						X							X			X	
S2S1HGBP	S2		X						X							X				X
S2QHGBP	S2		X						X								X		X	
S2Q1HGBP	S2		X						X								X			X
S2MHGBP	S2		X						X									X	X	
S2M1HGBP	S2		X						X									X		X
S2C	S2			X										X						
S2CH	S2			X						X				X						
S2D	S2			X											X				X	
S2D1	S2			X											X					X
S2S	S2			X												X			X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S2S1	S2			X											X				X	
S2Q	S2			X												X		X		
S2Q1	S2			X												X			X	
S2M	S2			X													X	X		
S2M1	S2			X													X		X	
S2DH	S2			X						X				X				X		
S2D1H	S2			X						X				X					X	
S2SH	S2			X						X					X			X		
S2S1H	S2			X						X					X				X	
S2QH	S2			X						X						X		X		
S2Q1H	S2			X						X						X			X	
S2MH	S2			X						X							X	X		
S2M1H	S2			X						X							X		X	
S2CCHF	S2				X									X						
S2CHCHF	S2				X						X			X						
S2DCHF	S2				X									X				X		
S2D1CHF	S2				X									X					X	
S2SCHF	S2				X										X			X		
S2S1CHF	S2				X										X				X	
S2QCHF	S2				X											X		X		
S2Q1CHF	S2				X											X			X	
S2MCHF	S2				X												X	X		
S2M1CHF	S2				X												X		X	
S2DHCHF	S2				X						X			X				X		
S2D1HCHF	S2				X						X			X					X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
S2SHCHF	S2				X						X				X			X		
S2S1HCHF	S2				X						X				X				X	
S2QHCHF	S2				X						X					X		X		
S2Q1HCHF	S2				X						X					X			X	
S2MHCHF	S2				X						X						X	X		
S2M1HCHF	S2				X						X						X		X	
S2CSGD	S2					X								X						
S2CHSGD	S2					X						X		X						
S2DSGD	S2					X									X			X		
S2D1SGD	S2					X									X				X	
S2SSGD	S2					X										X		X		
S2S1SGD	S2					X										X			X	
S2QSGD	S2					X											X	X		
S2Q1SGD	S2					X											X		X	
S2MSGD	S2					X											X	X		
S2M1SGD	S2					X											X		X	
S2DHSGD	S2					X						X			X			X		
S2D1HSGD	S2					X						X			X				X	
S2SHSGD	S2					X						X				X		X		
S2S1HSGD	S2					X						X				X			X	
S2QHSGD	S2					X						X					X	X		
S2Q1HSGD	S2					X						X					X		X	
S2MHSGD	S2					X						X					X	X		
S2M1HSGD	S2					X						X					X		X	
S2CJPY	S2						X							X						

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S2CHJPY	S2						X						X	X						
S2DJPY	S2						X							X				X		
S2D1JPY	S2						X							X					X	
S2SJPY	S2						X								X			X		
S2S1JPY	S2						X								X				X	
S2QJPY	S2						X									X		X		
S2Q1JPY	S2						X									X			X	
S2MJPY	S2						X										X	X		
S2M1JPY	S2						X										X		X	
S2DHJPY	S2						X						X	X				X		
S2D1HJPY	S2						X						X	X					X	
S2SHJPY	S2						X						X		X			X		
S2S1HJPY	S2						X						X		X				X	
S2QHJPY	S2						X						X			X		X		
S2Q1HJPY	S2						X						X			X			X	
S2MHJPY	S2						X						X				X	X		
S2M1HJPY	S2						X						X				X		X	
S3CEUR	S3	X												X						
S3CHEUR	S3	X						X						X						
S3DEUR	S3	X												X				X		
S3D1EUR	S3	X												X					X	
S3SEUR	S3	X													X			X		
S3S1EUR	S3	X													X				X	
S3QEUR	S3	X														X		X		
S3Q1EUR	S3	X														X			X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
S3MEUR	S3	X															X	X		
S3M1EUR	S3	X															X		X	
S3DHEUR	S3	X						X							X			X		
S3D1HEUR	S3	X						X							X				X	
S3SHEUR	S3	X						X								X		X		
S3S1HEUR	S3	X						X								X			X	
S3QHEUR	S3	X						X									X	X		
S3Q1HEUR	S3	X						X									X		X	
S3MHEUR	S3	X						X									X	X		
S3M1HEUR	S3	X						X									X		X	
S3CGBP	S3		X											X						
S3CHGBP	S3		X						X					X						
S3DGBP	S3		X												X			X		
S3D1GBP	S3		X												X				X	
S3SGBP	S3		X													X		X		
S3S1GBP	S3		X													X			X	
S3QGBP	S3		X														X	X		
S3Q1GBP	S3		X														X		X	
S3MGBP	S3		X														X	X		
S3M1GBP	S3		X														X		X	
S3DHGBP	S3		X						X						X			X		
S3D1HGBP	S3		X						X						X				X	
S3SHGBP	S3		X						X							X		X		
S3S1HGBP	S3		X						X							X			X	
S3QHGBP	S3		X						X								X	X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S3Q1HGBP	S3		X						X							X			X	
S3MHGBP	S3		X						X								X	X		
S3M1HGBP	S3		X						X								X		X	
S3C	S3			X										X						
S3CH	S3			X						X				X						
S3D	S3			X											X			X		
S3D1	S3			X											X				X	
S3S	S3			X												X		X		
S3S1	S3			X												X			X	
S3Q	S3			X													X	X		
S3Q1	S3			X													X		X	
S3M	S3			X													X	X		
S3M1	S3			X													X		X	
S3DH	S3			X						X					X			X		
S3D1H	S3			X						X					X				X	
S3SH	S3			X						X						X		X		
S3S1H	S3			X						X						X			X	
S3QH	S3			X						X							X	X		
S3Q1H	S3			X						X							X		X	
S3MH	S3			X						X							X	X		
S3M1H	S3			X						X							X		X	
S3CCHF	S3				X									X						
S3CHCHF	S3				X						X			X						
S3DCHF	S3				X										X			X		
S3D1CHF	S3				X										X				X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S3SCHF	S3				X										X			X		
S3S1CHF	S3				X										X				X	
S3QCHF	S3				X											X		X		
S3Q1CHF	S3				X											X			X	
S3MCHF	S3				X												X	X		
S3M1CHF	S3				X												X		X	
S3DHCHF	S3				X						X			X				X		
S3D1HCHF	S3				X						X			X					X	
S3SHCHF	S3				X						X				X			X		
S3S1HCHF	S3				X						X				X				X	
S3QHCHF	S3				X						X					X		X		
S3Q1HCHF	S3				X						X					X			X	
S3MHCHF	S3				X						X						X	X		
S3M1HCHF	S3				X						X						X		X	
S3CSGD	S3					X								X						
S3CHSGD	S3					X						X		X						
S3DSGD	S3					X								X				X		
S3D1SGD	S3					X								X					X	
S3SSGD	S3					X									X			X		
S3S1SGD	S3					X									X				X	
S3QSGD	S3					X										X		X		
S3Q1SGD	S3					X										X			X	
S3MSGD	S3					X											X	X		
S3M1SGD	S3					X											X		X	
S3DHSGD	S3					X						X		X				X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S3D1HSGD	S3					X						X		X					X	
S3SHSGD	S3					X						X			X			X		
S3S1HSGD	S3					X						X			X				X	
S3QHSGD	S3					X						X				X		X		
S3Q1HSGD	S3					X						X				X			X	
S3MHSGD	S3					X						X					X	X		
S3M1HSGD	S3					X						X					X		X	
S3CJPY	S3						X							X						
S3CHJPY	S3						X						X	X						
S3DJPY	S3						X								X			X		
S3D1JPY	S3						X								X				X	
S3SJPY	S3						X									X		X		
S3S1JPY	S3						X									X			X	
S3QJPY	S3						X										X	X		
S3Q1JPY	S3						X										X		X	
S3MJPY	S3						X										X	X		
S3M1JPY	S3						X										X		X	
S3DHJPY	S3						X						X		X			X		
S3D1HJPY	S3						X						X		X				X	
S3SHJPY	S3						X						X			X		X		
S3S1HJPY	S3						X						X			X			X	
S3QHJPY	S3						X						X				X	X		
S3Q1HJPY	S3						X						X				X		X	
S3MHJPY	S3						X						X				X	X		
S3M1HJPY	S3						X						X				X		X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S4CEUR	S4	X												X						
S4CHEUR	S4	X						X						X						
S4DEUR	S4	X													X			X		
S4D1EUR	S4	X													X				X	
S4SEUR	S4	X														X		X		
S4S1EUR	S4	X														X			X	
S4QEUR	S4	X															X	X		
S4Q1EUR	S4	X															X		X	
S4MEUR	S4	X																X		
S4M1EUR	S4	X															X		X	
S4DHEUR	S4	X						X							X			X		
S4D1HEUR	S4	X						X							X				X	
S4SHEUR	S4	X						X								X		X		
S4S1HEUR	S4	X						X								X			X	
S4QHEUR	S4	X						X									X	X		
S4Q1HEUR	S4	X						X									X		X	
S4MHEUR	S4	X						X									X	X		
S4M1HEUR	S4	X						X									X		X	
S4CGBP	S4		X											X						
S4CHGBP	S4		X						X					X						
S4DGBP	S4		X												X			X		
S4D1GBP	S4		X												X				X	
S4SGBP	S4		X													X		X		
S4S1GBP	S4		X													X			X	
S4QGBP	S4		X														X	X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
S4Q1GBP	S4		X													X			X	
S4MGBP	S4		X														X	X		
S4M1GBP	S4		X														X		X	
S4DHGBP	S4		X						X						X			X		
S4D1HGBP	S4		X						X						X				X	
S4SHGBP	S4		X						X							X		X		
S4S1HGBP	S4		X						X							X			X	
S4QHGBP	S4		X						X								X	X		
S4Q1HGBP	S4		X						X										X	
S4MHGBP	S4		X						X								X	X		
S4M1HGBP	S4		X						X								X		X	
S4C	S4			X										X						
S4CH	S4			X						X				X						
S4D	S4			X											X			X		
S4D1	S4			X											X				X	
S4S	S4			X												X		X		
S4S1	S4			X												X			X	
S4Q	S4			X													X	X		
S4Q1	S4			X													X		X	
S4M	S4			X													X	X		
S4M1	S4			X													X		X	
S4DH	S4			X						X					X			X		
S4D1H	S4			X						X					X				X	
S4SH	S4			X						X						X		X		
S4S1H	S4			X						X						X			X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
S4QH	S4			X						X						X		X		
S4Q1H	S4			X						X						X			X	
S4MH	S4			X						X							X	X		
S4M1H	S4			X						X							X		X	
S4CCHF	S4				X									X						
S4CHCHF	S4				X						X			X						
S4DCHF	S4				X									X				X		
S4D1CHF	S4				X									X					X	
S4SCHF	S4				X										X			X		
S4S1CHF	S4				X										X				X	
S4QCHF	S4				X											X		X		
S4Q1CHF	S4				X											X			X	
S4MCHF	S4				X												X	X		
S4M1CHF	S4				X												X		X	
S4DHCHF	S4				X						X			X				X		
S4D1HCHF	S4				X						X			X					X	
S4SHCHF	S4				X						X				X			X		
S4S1HCHF	S4				X						X				X				X	
S4QHCHF	S4				X						X					X		X		
S4Q1HCHF	S4				X						X					X			X	
S4MHCHF	S4				X						X						X	X		
S4M1HCHF	S4				X						X						X		X	
S4CSGD	S4					X								X						
S4CHSGD	S4					X						X		X						
S4DSGD	S4					X									X			X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S4D1SGD	S4					X								X					X	
S4SSGD	S4					X									X			X		
S4S1SGD	S4					X									X				X	
S4QSGD	S4					X										X		X		
S4Q1SGD	S4					X										X			X	
S4MSGD	S4					X											X	X		
S4M1SGD	S4					X											X		X	
S4DHSGD	S4					X						X		X				X		
S4D1HSGD	S4					X						X		X					X	
S4SHSGD	S4					X						X			X			X		
S4S1HSGD	S4					X						X			X				X	
S4QHSGD	S4					X						X				X		X		
S4Q1HSGD	S4					X						X				X			X	
S4MHSGD	S4					X						X					X	X		
S4M1HSGD	S4					X						X					X		X	
S4CJPY	S4						X							X						
S4CHJPY	S4						X						X	X						
S4DJPY	S4						X								X			X		
S4D1JPY	S4						X								X				X	
S4SJPY	S4						X									X		X		
S4S1JPY	S4						X									X			X	
S4QJPY	S4						X										X	X		
S4Q1JPY	S4						X										X		X	
S4MJPY	S4						X										X	X		
S4M1JPY	S4						X										X		X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S4DHJPY	S4						X						X		X				X	
S4D1HJPY	S4						X						X		X					X
S4SHJPY	S4						X						X			X			X	
S4S1HJPY	S4						X						X			X				X
S4QHJPY	S4						X						X				X		X	
S4Q1HJPY	S4						X						X				X			X
S4MHJPY	S4						X						X					X		
S4M1HJPY	S4						X						X					X		X
S5CEUR	S5	X												X						
S5CHEUR	S5	X						X						X						
S5DEUR	S5	X													X				X	
S5D1EUR	S5	X													X					X
S5SEUR	S5	X														X			X	
S5S1EUR	S5	X														X				X
S5QEUR	S5	X															X		X	
S5Q1EUR	S5	X															X			X
S5MEUR	S5	X																X	X	
S5M1EUR	S5	X																X		X
S5DHEUR	S5	X						X							X				X	
S5D1HEUR	S5	X						X							X					X
S5SHEUR	S5	X						X								X			X	
S5S1HEUR	S5	X						X								X				X
S5QHEUR	S5	X						X									X		X	
S5Q1HEUR	S5	X						X									X			X
S5MHEUR	S5	X						X										X	X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S5M1HEUR	S5	X						X										X		X
S5CGBP	S5		X											X						
S5CHGBP	S5		X						X					X						
S5DGBP	S5		X												X				X	
S5D1GBP	S5		X												X					X
S5SGBP	S5		X													X			X	
S5S1GBP	S5		X													X				X
S5QGBP	S5		X														X		X	
S5Q1GBP	S5		X														X			X
S5MGBP	S5		X														X		X	
S5M1GBP	S5		X														X			X
S5DHGBP	S5		X						X						X				X	
S5D1HGBP	S5		X						X						X					X
S5SHGBP	S5		X						X							X			X	
S5S1HGBP	S5		X						X							X				X
S5QHGBP	S5		X						X								X		X	
S5Q1HGBP	S5		X						X								X			X
S5MHGBP	S5		X						X								X		X	
S5M1HGBP	S5		X						X								X			X
S5C	S5			X										X						
S5CH	S5			X						X				X						
S5D	S5			X											X				X	
S5D1	S5			X											X					X
S5S	S5			X												X			X	
S5S1	S5			X												X				X

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
S5Q	S5			X												X		X		
S5Q1	S5			X												X			X	
S5M	S5			X													X	X		
S5M1	S5			X													X		X	
S5DH	S5			X						X				X				X		
S5D1H	S5			X						X				X					X	
S5SH	S5			X						X					X			X		
S5S1H	S5			X						X					X				X	
S5QH	S5			X						X						X		X		
S5Q1H	S5			X						X						X			X	
S5MH	S5			X						X							X	X		
S5M1H	S5			X						X							X		X	
S5CCHF	S5				X									X						
S5CHCHF	S5				X						X			X						
S5DCHF	S5				X									X				X		
S5D1CHF	S5				X									X					X	
S5SCHF	S5				X										X			X		
S5S1CHF	S5				X										X				X	
S5QCHF	S5				X											X		X		
S5Q1CHF	S5				X											X			X	
S5MCHF	S5				X												X	X		
S5M1CHF	S5				X												X		X	
S5DHCHF	S5				X						X			X				X		
S5D1HCHF	S5				X						X			X					X	
S5SHCHF	S5				X						X				X			X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S5S1HCHF	S5				X						X	SGD			X				X	
S5QHCHF	S5				X						X					X		X		
S5Q1HCHF	S5				X						X					X			X	
S5MHCHF	S5				X						X						X	X		
S5M1HCHF	S5				X						X						X		X	
S5CSGD	S5					X								X						
S5CHSGD	S5					X						X		X						
S5DSGD	S5					X								X				X		
S5D1SGD	S5					X								X					X	
S5SSGD	S5					X									X			X		
S5S1SGD	S5					X									X				X	
S5QSGD	S5					X										X		X		
S5Q1SGD	S5					X										X			X	
S5MSGD	S5					X											X	X		
S5M1SGD	S5					X											X		X	
S5DHSGD	S5					X						X		X				X		
S5D1HSGD	S5					X						X		X					X	
S5SHSGD	S5					X						X			X			X		
S5S1HSGD	S5					X						X			X				X	
S5QHSGD	S5					X						X				X		X		
S5Q1HSGD	S5					X						X				X			X	
S5MHSGD	S5					X						X					X	X		
S5M1HSGD	S5					X						X					X		X	
S5CJPY	S5						X							X						
S5CHJPY	S5						X						X	X						

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
S5DJPY	S5						X								X				X	
S5D1JPY	S5						X								X					X
S5SJPY	S5						X									X			X	
S5S1JPY	S5						X									X				X
S5QJPY	S5						X										X		X	
S5Q1JPY	S5						X										X			X
S5MJPY	S5						X											X	X	
S5M1JPY	S5						X											X		X
S5DHJPY	S5						X						X		X				X	
S5D1HJPY	S5						X						X		X					X
S5SHJPY	S5						X						X			X			X	
S5S1HJPY	S5						X						X			X				X
S5QHJPY	S5						X						X				X		X	
S5Q1HJPY	S5						X						X				X			X
S5MHJPY	S5						X						X					X	X	
S5M1HJPY	S5						X						X					X		X
WCEUR	W	X												X						
WCEUR	W	X						X						X						
WDEUR	W	X													X				X	
WD1EUR	W	X													X					X
WSEUR	W	X														X			X	
WS1EUR	W	X														X				X
WQEUR	W	X															X		X	
WQ1EUR	W	X															X			X
WMEUR	W	X																X	X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
WM1EUR	W	X															X		X	
WDHEUR	W	X						X							X			X		
WD1HEUR	W	X						X							X				X	
WSHEUR	W	X						X								X		X		
WS1HEUR	W	X						X								X			X	
WQHEUR	W	X						X									X	X		
WQ1HEUR	W	X						X									X		X	
WMHEUR	W	X						X									X	X		
WM1HEUR	W	X						X									X		X	
WCGBP	W		X											X						
WCHGBP	W		X						X					X						
WDGBP	W		X												X			X		
WD1GBP	W		X												X				X	
WSGBP	W		X													X		X		
WS1GBP	W		X													X			X	
WQGBP	W		X														X	X		
WQ1GBP	W		X														X		X	
WMGBP	W		X														X	X		
WM1GBP	W		X														X		X	
WDHGBP	W		X						X						X			X		
WD1HGBP	W		X						X						X				X	
WSHGBP	W		X						X							X		X		
WS1HGBP	W		X						X							X			X	
WQHGBP	W		X						X								X	X		
WQ1HGBP	W		X						X								X		X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
WMHGBP	W		X						X									X	X	
WM1HGBP	W		X						X									X		X
WC	W			X										X						
WCH	W			X						X				X						
WD	W			X											X			X		
WD1	W			X											X					X
WS	W			X												X		X		
WS1	W			X												X				X
WQ	W			X													X	X		
WQ1	W			X													X			X
WM	W			X														X	X	
WM1	W			X														X		X
WDH	W			X						X					X			X		
WD1H	W			X						X					X					X
WSH	W			X						X						X		X		
WS1H	W			X						X						X				X
WQH	W			X						X							X	X		
WQ1H	W			X						X							X			X
WMH	W			X						X								X	X	
WM1H	W			X						X								X		X
WCCHF	W				X									X						
WCHCHF	W				X						X			X						
WDCHF	W				X										X			X		
WD1CHF	W				X										X					X
WSCHF	W				X											X		X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
WS1CHF	W				X										X				X	
WQCHF	W				X											X		X		
WQ1CHF	W				X											X			X	
WMCHF	W				X												X	X		
WM1CHF	W				X												X		X	
WDHCHF	W				X						X			X				X		
WD1HCHF	W				X						X			X					X	
WSHCHF	W				X						X				X			X		
WS1HCHF	W				X						X				X				X	
WQHCHF	W				X						X					X		X		
WQ1HCHF	W				X						X					X			X	
WMHCHF	W				X						X						X	X		
WM1HCHF	W				X						X						X		X	
WCSGD	W					X								X						
WCHSGD	W					X						X		X						
WDSGD	W					X								X				X		
WD1SGD	W					X								X					X	
WSSGD	W					X									X			X		
WS1SGD	W					X									X				X	
WQSGD	W					X										X		X		
WQ1SGD	W					X										X			X	
WMSGD	W					X											X	X		
WM1SGD	W					X											X		X	
WDHSGD	W					X						X		X				X		
WD1HSGD	W					X						X		X					X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
WSHSGD	W					X						X			X			X		
WS1HSGD	W					X						X			X				X	
WQHSGD	W					X						X				X		X		
WQ1HSGD	W					X						X				X			X	
WMHSGD	W					X						X					X	X		
WM1HSGD	W					X						X					X		X	
WCJPY	W						X							X						
WCHJPY	W						X						X	X						
WDJPY	W						X								X			X		
WD1JPY	W						X								X				X	
WSJPY	W						X									X		X		
WS1JPY	W						X									X			X	
WQJPY	W						X										X	X		
WQ1JPY	W						X										X		X	
WMJPY	W						X											X		
WM1JPY	W						X										X		X	
WDHJPY	W						X						X		X			X		
WD1HJPY	W						X						X		X				X	
WSHJPY	W						X						X			X		X		
WS1HJPY	W						X						X			X			X	
WQHJPY	W						X						X				X	X		
WQ1HJPY	W						X						X				X		X	
WMHJPY	W						X						X				X	X		
WM1HJPY	W						X						X				X		X	
XCEUR	X	X												X						

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
XCHEUR	X	X						X						X						
XDEUR	X	X													X			X		
XD1EUR	X	X													X				X	
XSEUR	X	X														X		X		
XS1EUR	X	X														X			X	
XQEUR	X	X															X	X		
XQ1EUR	X	X															X		X	
XMEUR	X	X															X	X		
XM1EUR	X	X															X		X	
XDHEUR	X	X						X							X			X		
XD1HEUR	X	X						X							X				X	
XSHEUR	X	X						X								X		X		
XS1HEUR	X	X						X								X			X	
XQHEUR	X	X						X									X	X		
XQ1HEUR	X	X						X									X		X	
XMHEUR	X	X						X									X	X		
XM1HEUR	X	X						X									X		X	
XCGBP	X		X											X						
XCHGBP	X		X						X					X						
XDGBP	X		X												X			X		
XD1GBP	X		X												X				X	
XSGBP	X		X													X		X		
XS1GBP	X		X													X			X	
XQGBP	X		X														X	X		
XQ1GBP	X		X														X		X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
XMGBP	X		X														X	X		
XM1GBP	X		X														X		X	
XDHGBP	X		X						X						X			X		
XD1HGBP	X		X						X						X				X	
XSHGBP	X		X						X							X		X		
XS1HGBP	X		X						X							X			X	
XQHGBP	X		X						X								X	X		
XQ1HGBP	X		X						X								X		X	
XMHGBP	X		X						X								X	X		
XM1HGBP	X		X						X								X		X	
XC	X			X										X						
XCH	X			X						X				X						
XD	X			X											X			X		
XD1	X			X											X				X	
XS	X			X												X		X		
XS1	X			X												X			X	
XQ	X			X													X	X		
XQ1	X			X													X		X	
XM	X			X													X	X		
XM1	X			X													X		X	
XDH	X			X						X					X			X		
XD1H	X			X						X					X				X	
XSH	X			X						X						X		X		
XS1H	X			X						X						X			X	
XQH	X			X						X							X	X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
XQ1H	X			X						X						X			X	
XMH	X			X						X							X	X		
XM1H	X			X						X							X		X	
XCCHF	X				X									X						
XCHCHF	X				X						X			X						
XDCHF	X				X									X				X		
XD1CHF	X				X									X					X	
XSCHF	X				X										X			X		
XS1CHF	X				X										X				X	
XQCHF	X				X											X		X		
XQ1CHF	X				X											X			X	
XMCHF	X				X												X	X		
XM1CHF	X				X												X		X	
XDHCHF	X				X						X			X				X		
XD1HCHF	X				X						X			X					X	
XSHCHF	X				X						X				X			X		
XS1HCHF	X				X						X				X				X	
XQHCHF	X				X						X					X		X		
XQ1HCHF	X				X						X					X			X	
XMHCHF	X				X						X						X	X		
XM1HCHF	X				X						X						X		X	
XCSGD	X					X								X						
XCHSGD	X					X						X		X						
XDSGD	X					X									X			X		
XD1SGD	X					X									X				X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
XSSGD	X					X									X			X		
XS1SGD	X					X									X				X	
XQSGD	X					X										X		X		
XQ1SGD	X					X										X			X	
XMSGD	X					X											X	X		
XM1SGD	X					X											X		X	
XDHSGD	X					X						X		X				X		
XD1HSGD	X					X						X		X					X	
XSHSGD	X					X						X			X			X		
XS1HSGD	X					X						X			X				X	
XQHSGD	X					X						X				X		X		
XQ1HSGD	X					X						X				X			X	
XMHSGD	X					X						X					X	X		
XM1HSGD	X					X						X					X		X	
XCJPY	X						X							X						
XCHJPY	X						X						X	X						
XDJPY	X						X								X			X		
XD1JPY	X						X								X				X	
XSJPY	X						X									X		X		
XS1JPY	X						X									X			X	
XQJPY	X						X										X	X		
XQ1JPY	X						X										X		X	
XMJPY	X						X										X	X		
XM1JPY	X						X										X		X	
XDHJPY	X						X						X		X			X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
XD1HJPY	X						X						X		X				X	
XSHJPY	X						X						X			X		X		
XS1HJPY	X						X						X			X			X	
XQHJPY	X						X						X				X	X		
XQ1HJPY	X						X						X				X		X	
XMHJPY	X						X						X				X	X		
XM1HJPY	X						X						X				X		X	
ZCEUR	Z	X												X						
ZCHEUR	Z	X						X						X						
ZDEUR	Z	X													X			X		
ZD1EUR	Z	X													X				X	
ZSEUR	Z	X														X		X		
ZS1EUR	Z	X														X			X	
ZQEUR	Z	X															X	X		
ZQ1EUR	Z	X															X		X	
ZMEUR	Z	X															X	X		
ZM1EUR	Z	X															X		X	
ZDHEUR	Z	X						X							X			X		
ZD1HEUR	Z	X						X							X				X	
ZSHEUR	Z	X						X								X		X		
ZS1HEUR	Z	X						X								X			X	
ZQHEUR	Z	X						X									X	X		
ZQ1HEUR	Z	X						X									X		X	
ZMHEUR	Z	X						X									X	X		
ZM1HEUR	Z	X						X									X		X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investisse-ment net de commissions	Revenu d'investisse-ment brut de commissions
ZCGBP	Z		X											X						
ZCHGBP	Z		X						X					X						
ZDGBP	Z		X												X			X		
ZD1GBP	Z		X												X				X	
ZSGBP	Z		X													X		X		
ZS1GBP	Z		X													X			X	
ZQGBP	Z		X														X	X		
ZQ1GBP	Z		X														X		X	
ZMGBP	Z		X															X		
ZM1GBP	Z		X														X		X	
ZDHGBP	Z		X						X						X			X		
ZD1HGBP	Z		X						X						X				X	
ZSHGBP	Z		X						X							X		X		
ZS1HGBP	Z		X						X							X			X	
ZQHGBP	Z		X						X								X	X		
ZQ1HGBP	Z		X						X								X		X	
ZMHGBP	Z		X						X								X	X		
ZM1HGBP	Z		X						X								X		X	
ZC	Z			X										X						
ZCH	Z			X						X				X						
ZD	Z			X											X			X		
ZD1	Z			X											X				X	
ZS	Z			X												X		X		
ZS1	Z			X												X			X	
ZQ	Z			X													X	X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
ZQ1	Z			X												X			X	
ZM	Z			X													X	X		
ZM1	Z			X													X		X	
ZDH	Z			X						X				X				X		
ZD1H	Z			X						X				X					X	
ZSH	Z			X						X					X			X		
ZS1H	Z			X						X					X				X	
ZQH	Z			X						X						X		X		
ZQ1H	Z			X						X						X			X	
ZMH	Z			X						X							X	X		
ZM1H	Z			X						X							X		X	
ZCCHF	Z				X									X						
ZCHCHF	Z				X						X			X						
ZDCHF	Z				X									X				X		
ZD1CHF	Z				X									X					X	
ZSCHF	Z				X										X			X		
ZS1CHF	Z				X										X				X	
ZQCHF	Z				X											X		X		
ZQ1CHF	Z				X											X			X	
ZMCHF	Z				X												X	X		
ZM1CHF	Z				X												X		X	
ZDHCHF	Z				X						X			X				X		
ZD1HCHF	Z				X						X			X					X	
ZSHCHF	Z				X						X				X			X		
ZS1HCHF	Z				X						X				X				X	

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
ZQHCHF	Z				X						X					X		X		
ZQ1HCHF	Z				X						X					X			X	
ZMHCHF	Z				X						X						X	X		
ZM1HCHF	Z				X						X						X		X	
ZCSGD	Z					X								X						
ZCHSGD	Z					X						X		X						
ZDSGD	Z					X								X				X		
ZD1SGD	Z					X								X					X	
ZSSGD	Z					X									X			X		
ZS1SGD	Z					X									X				X	
ZOSGD	Z					X										X		X		
ZQ1SGD	Z					X										X			X	
ZMSGD	Z					X											X	X		
ZM1SGD	Z					X											X		X	
ZDHSGD	Z					X						X		X				X		
ZD1HSGD	Z					X						X		X					X	
ZSHSGD	Z					X						X			X			X		
ZS1HSGD	Z					X						X			X				X	
ZQHSGD	Z					X						X				X		X		
ZQ1HSGD	Z					X						X				X			X	
ZMHSGD	Z					X						X					X	X		
ZM1HSGD	Z					X						X					X		X	
ZCJPY	Z						X							X						
ZCHJPY	Z						X						X	X						
ZDJPY	Z						X								X			X		

														Caractéristiques de la distribution						
		Devise de référence						Portefeuille avec couverture de change						Capitalisation	Fréquence de distribution				Type de distribution	
Identifiant de la Catégorie d'actions	Catégorie d'actions	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY	EUR	GBP	USD	CHF	SGD	JPY		Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel	Revenu d'investissement net de commissions	Revenu d'investissement brut de commissions
ZD1JPY	Z						X							X					X	
ZSJPY	Z						X								X			X		
ZS1JPY	Z						X								X				X	
ZQJPY	Z						X									X		X		
ZQ1JPY	Z						X									X			X	
ZMJPY	Z						X										X	X		
ZM1JPY	Z						X										X		X	
ZDHJPY	Z						X						X	X				X		
ZD1HJPY	Z						X						X	X					X	
ZSHJPY	Z						X						X		X			X		
ZS1HJPY	Z						X						X		X				X	
ZQHJPY	Z						X						X			X		X		
ZQ1HJPY	Z						X						X			X			X	
ZMHJPY	Z						X						X				X	X		
ZM1HJPY	Z						X						X				X		X	

5.2. Informations supplémentaires sur les Fonds Charia

Accords bancaires

Les dépôts bancaires seront placés sur des comptes conformes à la Charia émis par des institutions financières islamiques agréées ou sur des comptes non porteurs d'intérêts dans le cas où ils sont émis par d'autres institutions financières. Il est interdit aux Fonds Charia d'investir dans des dépôts porteurs d'intérêts et de comptabiliser les revenus issus d'intérêts.

Purification des dividendes au titre des Fonds Charia

Certains investissements conformes à la Charia peuvent générer, dans une faible proportion, des revenus non conformes aux Principes de la Charia qui devront ensuite être « purifiés ». Ces montants seront calculés comme indiqué ci-dessous.

Au moins une fois par an, après approbation du calcul du revenu non autorisé pour le Fonds Charia concerné par l'Équipe dédiée à la Charia (selon les principes de calcul définis par le Comité de Charia), l'ICAV fera don de ce revenu non autorisé à un ou plusieurs organisme(s) caritatif(s) sélectionné(s) par le Gestionnaire d'investissement et approuvé(s) par le Comité de Charia. S'il s'agit de plusieurs organismes caritatifs, l'allocation des revenus ou des gains non autorisés entre ces derniers sera faite à la seule discrétion du Gestionnaire d'investissement. Ce dernier peut remplacer au besoin un organisme caritatif choisi à cette fin de purification par un autre, sous réserve de l'approbation du Comité de Charia (le cas échéant) et à condition que l'organisme de remplacement satisfasse lui aussi les exigences de la Banque centrale. Tout changement de ce type sera notifié à l'avance à la Banque centrale et aux Actionnaires.

L'organisme caritatif actuellement sélectionné pour les Fonds Charia est :

- ◆ Children in Need, association enregistrée auprès de la Charities Commission for England and Wales sous le numéro 802052.

Les revenus non autorisés au titre d'un Fonds Charia seront calculés en évaluant les revenus perçus par le Fonds Charia concerné découlant d'activités non conformes telles que l'investissement dans des instruments porteurs d'intérêts ou des instruments/comptes payant des intérêts, l'utilisation de produits financiers dérivés ou de warrants, la réception de frais de retard de paiement, de frais de découvert, de coûts d'opportunité, de bénéfices/perturbations d'actifs non conformes à la Charia tels que déterminés par le Comité de Charia, ou liés à toute autre activité non conforme à la Charia, notamment les revenus provenant d'activités interdites telles que l'alcool, le tabac, les produits liés au porc, les services financiers autres que les services financiers conformes à la Charia, les services de rencontres en ligne, les jeux d'argent, la musique, les casinos, le cinéma, les hôtels et les divertissements pour adultes. Afin de calculer le revenu non autorisé au titre d'un Fonds Charia, le Comité de Charia fournira à la Société de gestion les ratios de purification des dividendes, en pourcentage de chaque dividende versé par les sociétés. La Société de gestion calcule ensuite le montant à purifier en fonction des revenus perçus chaque mois par le Compartiment, et assure la liaison avec l'Agent administratif afin que ces revenus non autorisés soient cumulés. Le montant des revenus non autorisés est communiqué chaque trimestre au Conseil d'administration. Une fois par semestre, la Société de gestion fournira à l'Équipe dédiée à la Charia le calcul des revenus non autorisés à des fins d'examen. Suite à l'examen réalisé par l'Équipe dédiée à la Charia, la Société de gestion demandera à l'Agent administratif de verser le total des revenus non autorisés à l'organisme caritatif désigné.

Les Fonds Charia indiqueront aux Actionnaires chaque année, dans le rapport annuel de l'ICAV, le montant des revenus non autorisés qui ont été distribués à l'organisme caritatif en pourcentage des revenus du Fonds Charia concerné au cours de l'exercice.

Plus-values réalisées au titre des Fonds Charia sur des investissements non conformes à la Charia.

Lorsqu'un investissement est conforme à la Charia au moment de l'investissement, mais ne l'est plus par la suite pour quelque raison que ce soit, les plus-values issues du retrait de tels investissements non conformes et survenant au moment où le Gestionnaire d'investissement, en concertation avec l'Équipe dédiée à la Charia et/ou le Comité de Charia, classe cet investissement dans la catégorie « non conforme » (la « Date de décision ») ou avant cette date, peuvent être conservées par le Fonds Charia en question. En revanche, les plus-values réalisées sur cet investissement après la Date de décision seront versées à un ou plusieurs organisme(s) caritatif(s) choisi(s) à des fins de purification des dividendes (sélectionné(s) selon les besoins par le Gestionnaire d'investissement). Les valorisations seront réalisées conformément à la politique d'évaluation de l'ICAV détaillée dans le Prospectus.

Des informations supplémentaires sur la façon dont le Gestionnaire d'investissement, l'Équipe dédiée à la Charia et le Comité de Charia prennent la décision de continuer à détenir ou de céder ces investissements sont accessibles aux Actionnaires sur demande.

Montants souscrits

Les fonds compensés doivent être reçus par l'ICAV dans la devise de la Catégorie d'actions concernée, au plus tard à l'heure de règlement indiquée dans la section intitulée « Transactions sur actions ». Si le demandeur de souscription n'effectue pas le règlement dans les délais, la souscription peut devenir caduque et être annulée à ses frais, et le demandeur défaillant ne recevra aucune Action.

Il est conseillé aux investisseurs de se référer aux conditions générales applicables aux souscriptions, détaillées dans le formulaire de souscription.

Zakat au titre des Fonds Charia

Chaque Actionnaire investissant dans un Fonds Charia est responsable du paiement de son propre Zakat déclaré au titre du Fonds Charia concerné. Ni le Conseil, ni la Société de gestion, ni le Gestionnaire d'investissement ni le Fonds Charia concerné ne paieront ni ne seront responsables du paiement du Zakat.

Commissions et frais

Le paiement des frais, coûts et dépenses compris dans le montant des frais courants n'inclut pas les intérêts ni les frais de retard.

De plus amples informations concernant les Fonds Charia sont disponibles à la section 3.1 intitulée « Facteurs de risque spécifiques ».

5.3. Annexe SFDR

Dénomination légale du fonds :
HSBC Global Funds ICAV - Multi-Factor EMU Equity Fund

Identifiant d'entité juridique :
213800AIYN2OLBNR7131

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : _ %

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : _ %

☒ Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)

et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 10 % d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☐ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ?

Le Compartiment investit principalement dans des actions de sociétés constituées sur les marchés développés de l'Union économique et monétaire européenne (l'« UEM »), tout en promouvant les caractéristiques ESG au sens de l'Article 8 du SFDR. Les caractéristiques ESG promues par le Compartiment sont les suivantes :

1. Prise en compte active des investissements à faible intensité carbone et des notations ESG plus élevés par rapport à l'Indice de performance de référence.
2. Identification et analyse des caractéristiques environnementales et sociales d'une société, y compris, sans s'y limiter, les risques physiques liés au changement climatique et la gestion du capital humain.
3. Pratiques commerciales responsables conformément aux principes du Pacte mondial des Nations unies.
4. Normes environnementales minimales en excluant les activités commerciales jugées néfastes pour l'environnement.
5. Prise en compte active des questions environnementales par le biais de l'engagement et du vote par procuration.
6. Exclusion des armes controversées et d'autres Activités exclues.

Le Compartiment est géré de manière active et ne réplique pas un indice de référence. L'Indice de performance de référence sera utilisé pour mesurer l'intensité carbone et les notations ESG du Compartiment, mais il n'a pas été désigné comme un indice de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**

Les indicateurs de durabilité sont un élément clé de notre processus de prise de décision d'investissement.

Les indicateurs de durabilité sont les notations ESG et les données relatives à l'intensité carbone provenant de divers fournisseurs de données financières. Ils sont utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment, notamment les suivantes :

- score d'intensité carbone, par rapport à l'Indice de performance de référence ;
- notation ESG, par rapport à l'Indice de référence de performance.

Les principales incidences négatives prises en compte par le Compartiment sont les suivantes :

- intensité des gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements - de portée 1 et 2 ;
- violation des principes du PMNU et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- part des investissements impliquée dans des armes controversées.

Le Compartiment exclut également les investissements dans des sociétés exerçant des activités commerciales jugées néfastes pour l'environnement. Il n'investira donc pas dans des actions émises par des sociétés particulièrement impliquées dans des activités exclues spécifiques (les « Activités exclues ») indiquées ci-dessous.

● **Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?**

Le Gestionnaire d'investissement utilise un processus de construction de portefeuille systématique propre à HSBC pour créer un portefeuille optimisé qui vise une intensité carbone inférieure et une notation ESG supérieure, calculées respectivement comme la moyenne pondérée des intensités carbone et des notations ESG des investissements du Compartiment, à la moyenne pondérée des constituants de l'Indice de performance de référence. De ce fait, les investissements durables réalisés par le Compartiment peuvent contribuer à réduire l'intensité carbone.

En outre, l'optimisation du portefeuille signifie que le Compartiment sera plus fortement exposé aux sociétés bénéficiaires qui présentent de meilleures notations ESG et moins exposé aux sociétés bénéficiaires qui présentent de faibles notations ESG par rapport à l'Indice de performance de référence. Les notations ESG tiennent compte de thèmes qui ne se limitent pas à, mais peuvent inclure :

- les thèmes environnementaux tels que les émissions de carbone, la vulnérabilité face au changement climatique, les évolutions de la biodiversité et l'utilisation des terres, le stress hydrique et les déchets matériels ;
- les thèmes sociaux tels que les normes de travail de la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité, la sécurité des produits, la sécurité chimique, les relations avec les communautés, l'accès au financement, l'accès aux soins de santé ainsi que les opportunités en matière de nutrition et de santé ; et
- les thèmes de gouvernance tels que l'éthique des affaires, la transparence fiscale, la diversité au sein des conseils d'administration ainsi que l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes.

Les investissements durables réalisés par le Compartiment peuvent être déterminés afin de contribuer à un ou plusieurs de ces thèmes environnementaux, sociaux ou de gouvernance.

En réduisant l'exposition aux activités intenses en carbone et en augmentant la notation ESG des investissements dans le Compartiment, mesuré par rapport à l'Indice de performance de référence, le Compartiment contribue à ces objectifs.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents au Compartiment. Ce principe est intégré au processus de prise de décision d'investissement, qui comprend la prise en compte des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le Gestionnaire d'investissement examinera toutes les principales incidences négatives obligatoires du règlement SFDR afin d'évaluer leur pertinence pour le Compartiment. La Politique d'investissement responsable de HSBC définit l'approche adoptée pour identifier et répondre aux principales incidences négatives en matière de durabilité et la manière dont HSBC tient compte des risques ESG en matière de durabilité, car ils peuvent avoir une incidence négative sur les titres dans lesquels le Compartiment investit. HSBC fait appel à des prestataires de filtrage tiers pour identifier les sociétés au parcours opérationnel faible dans la gestion des risques ESG.

Les incidences en matière de durabilité, y compris les principales incidences négatives pertinentes, identifiées par le filtrage, sont une considération clé du processus de prise de décision d'investissement, ce qui, par la suite, appuie également les conseils donnés aux clients.

L'approche adoptée, telle que définie ci-dessus, signifie que les points suivants, entre autres, sont examinés :

- l'engagement des sociétés en faveur d'une transition vers une réduction des émissions de carbone, l'adoption de principes solides en matière de droits de l'homme et le traitement équitable des employés, la mise en œuvre de pratiques rigoureuses de gestion de la chaîne d'approvisionnement visant, entre autres, à atténuer le travail des enfants et le travail forcé. HSBC accorde également une grande attention à la solidité de la gouvernance d'entreprise et des structures politiques, notamment le niveau d'indépendance du conseil d'administration, le respect des droits des actionnaires, l'existence et la mise en œuvre de politiques rigoureuses de lutte contre la corruption et les actes de corruption, ainsi que la traçabilité des audits.;

Les principales incidences négatives spécifiques à ce Compartiment sont indiquées ci-dessus.

La Politique d'investissement responsable de HSBC est disponible sur le site Internet www.assetmanagement/hsbc/about-us/responsible-investing/policies.

Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

HSBC s'engage à appliquer et à promouvoir les normes mondiales. Les dix principes du Pacte mondial des Nations unies (PMNU) constituent les principaux axes de la Politique d'investissement responsable de HSBC. Ces principes comprennent les principaux domaines de risque non financier : droits de l'homme, travail, environnement et lutte contre la corruption. HSBC est également signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies. Ils fournissent le cadre utilisé dans l'approche d'investissement de HSBC en identifiant et en gérant les risques en matière de durabilité. Les sociétés dans lesquelles le Compartiment investit doivent se conformer au PMNU et aux normes connexes. L'évaluation de l'exposition d'une société à l'une des Activités exclues, y compris les violations potentielles du PMNU, peut également impliquer une diligence raisonnable des facteurs ESG et l'engagement du Gestionnaire d'investissement auprès de la direction de la société dans des circonstances où l'expertise, la recherche et les informations fournies par divers fournisseurs de données financières semblent caduques ou incomplètes. Un résultat positif de la diligence raisonnable propriétaire des facteurs ESG (c'est-à-dire la preuve que les données sont caduques ou complètes) peut

entraîner l'inclusion de ces sociétés dans le Compartiment. La nature exacte de la diligence raisonnable des facteurs ESG entreprise par le Gestionnaire d'investissement dépendra de l'incohérence constatée dans les données à la disposition du Gestionnaire d'investissement et qui motive sa décision d'entreprendre une telle procédure de contrôle.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

- ☒ Oui, l'approche adoptée pour prendre en considération les principales incidences négatives signifie, entre autres, que HSBC examinera minutieusement l'engagement des sociétés en faveur d'une transition vers une réduction des émissions de carbone, l'adoption de principes solides en matière de droits de l'homme et le traitement équitable des employés, ainsi que la mise en œuvre de pratiques rigoureuses de gestion de la chaîne d'approvisionnement visant, entre autres, à atténuer le travail des enfants et le travail forcé. HSBC accorde également une grande attention à la solidité de la gouvernance d'entreprise et des structures politiques, notamment le niveau d'indépendance du conseil d'administration, le respect des droits des actionnaires, l'existence et la mise en œuvre de politiques rigoureuses de lutte contre la corruption et les actes de corruption, ainsi que la traçabilité des audits.

Le Compartiment prend également en compte les principales incidences négatives indiquées ci-dessous :

- intensité des gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements - de portée 1 et 2 ;
- violation des principes du PMNU et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- part des investissements impliquée dans des armes controversées.

La manière dont les principales incidences négatives ont été prises en considération sera décrite dans le rapport et les comptes de fin d'exercice du Compartiment.

☐ Non



Quelle stratégie d'investissement ce produit financier suit-il ?

Le Compartiment est géré activement et la stratégie d'investissement est mise en œuvre de manière continue par le biais de la conformité et du suivi des éléments contraignants énumérés ci-dessous.

Le portefeuille optimisé vise une intensité carbone inférieure et une notation ESG supérieure, calculées respectivement comme la moyenne pondérée des intensités carbone et des notations ESG des investissements du Compartiment, à la moyenne pondérée des constituants de l'Indice de performance de référence. L'Indice de performance de référence sera utilisé pour mesurer l'intensité carbone et les notations ESG du Compartiment, mais il n'a pas été désigné comme un indice de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

Le Gestionnaire d'investissement utilise un processus d'investissement systématique exclusif pour créer un portefeuille qui met l'accent sur les primes de risque offertes par l'exposition à des facteurs, tels que la valeur, la qualité, la dynamique, le faible risque et la taille.

Après avoir identifié et classé l'univers d'investissement sur la base des facteurs ci-dessus, le Gestionnaire d'investissement utilise un processus de construction de portefeuille systématique propre à HSBC pour créer un portefeuille optimisé.

Afin de réduire l'exposition aux activités à forte intensité carbone et d'augmenter la notation ESG du Compartiment, toutes les participations du portefeuille sont évaluées en fonction de leur intensité carbone et de leur notation ESG respective.

Le Compartiment n'investira pas dans des actions et des titres assimilés à des actions émis par des sociétés particulièrement impliquées dans certaines activités (« Activités exclues »), sauf si elles ont été évaluées par le biais d'un examen ESG.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

● **Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?**

Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement sont les suivants :

Afin de réduire l'exposition aux activités à forte intensité carbone et d'augmenter la notation ESG du Compartiment, toutes les participations du portefeuille sont évaluées en fonction de leur intensité carbone et de leur notation ESG respective. Les Activités exclues détaillées ci-dessous contribuent à la réduction de l'intensité carbone du portefeuille (en particulier les exclusions relatives au charbon thermique) et à l'amélioration de la notation ESG par rapport à l'indice de référence (notamment, entre autres, la conformité au PMNU) ainsi qu'à l'optimisation du portefeuille qui privilégie les investissements dans des sociétés ayant de moindres scores d'intensité carbone et des notations ESG plus élevées.

Le Compartiment n'investira pas dans des actions et des titres assimilés à des actions émis par des sociétés particulièrement impliquées dans certaines activités (« Activités exclues »).

Ces Activités exclues et cette implication particulière sont propres à HSBC et comprennent, sans s'y limiter :

- les Armes interdites : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme impliqués dans le développement, la production, l'utilisation, la maintenance, l'offre à la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, le stockage ou le transport d'armes interdites ;
- les Armes controversées : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme impliqués dans la production d'armes controversées ou de leurs composantes clés. Les armes controversées incluent, sans s'y limiter, les armes à l'uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'il est utilisé à des fins militaires ;
- le Charbon thermique (expansion) : le Compartiment ne prendra pas part à des introductions en Bourse par des sociétés que HSBC considère comme engagées dans l'expansion de la production de charbon thermique ; le Charbon thermique (seuil de revenus) : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme tirant plus de 10 % de leurs revenus de la production ou de l'extraction d'énergie à partir de charbon thermique et qui, selon le Gestionnaire d'investissement, ne disposent pas d'un plan de transition crédible ;
- le Tabac : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme directement impliqués dans la production de tabac ; et
- le Pacte mondial des Nations Unies : le Compartiment n'investira pas dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme ne respectant pas les principes du PMNU.

Lors de l'évaluation de l'intensité carbone, des notations ESG et des critères d'exclusion susmentionnés d'une société, le Gestionnaire d'investissement peut s'appuyer sur l'expertise, la recherche et les informations fournies par plusieurs fournisseurs de données financières. L'évaluation de l'exposition d'une société à l'une des Activités exclues peut également impliquer une diligence raisonnable des facteurs ESG et l'engagement du Gestionnaire d'investissement auprès de la direction de la société si des éclaircissements supplémentaires sont nécessaires. Un résultat positif de la diligence raisonnable propriétaire des facteurs ESG peut entraîner l'inclusion de ces sociétés dans le Compartiment.

Les Activités exclues sont propres à HSBC et font l'objet de recherches continues. Elles peuvent évoluer au fil du temps à mesure que de nouvelles activités sont identifiées. L'exclusion ou l'inclusion d'un émetteur dans l'univers d'investissement du Compartiment est à la discrétion du Gestionnaire d'investissement.

Les pratiques de **bonne gouvernance** concernent des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales

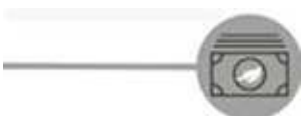
● **Quel est le taux minimal d'engagement pour réduire la portée des investissements envisagés avant l'application de cette stratégie d'investissement ?**

Le Compartiment ne s'est pas fixé de taux minimal d'engagement en faveur de la réduction de la portée des investissements.

● **Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?**

La gouvernance est un pilier clé (le « pilier G ») du processus ESG et le Gestionnaire d'investissement vise à améliorer ce pilier par rapport à l'Indice de performance de référence.

L'équipe de gérance de HSBC rencontre régulièrement les sociétés afin de mieux comprendre leur activité et leur stratégie, de signaler le soutien ou les préoccupations du Gestionnaire d'investissement concernant les actions de gestion et de promouvoir les meilleures pratiques. HSBC estime qu'une bonne gouvernance d'entreprise garantit que les sociétés sont gérées dans le respect des intérêts à long terme de leurs investisseurs.



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?

Plus précisément, dans des conditions de marché ordinaires, le Compartiment investit un minimum de 90 % de ses actifs nets dans des actions (à savoir des actions et, dans une certaine mesure, des fonds de placement immobilier) ou des titres assimilés à des actions (ADR et GDR) de sociétés constituées dans les marchés développés de l'UEM. Les ADR, GDR et certificats représentatifs sans droit de vote peuvent être utilisés pour s'exposer à un titre ou un panier de titres au lieu d'utiliser un titre physique.

Le Compartiment peut également détenir des liquidités et instruments du marché monétaire (notamment des bons, des effets de commerce et des certificats de dépôt) aux fins de liquidité accessoire. Le Compartiment peut également investir dans des parts ou actions d'OPC afin d'atteindre son objectif d'investissement. Des Instruments financiers dérivés (« IFD ») peuvent être utilisés à des fins de couverture et de gestion efficace de portefeuille.

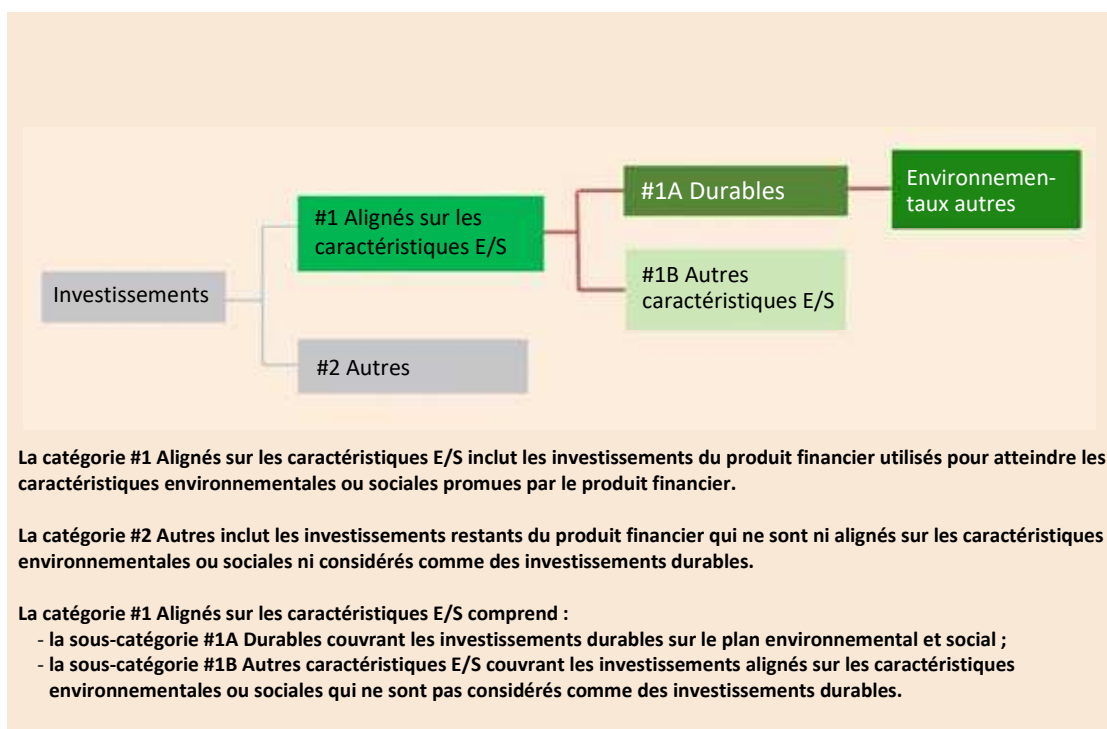
Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 10 % d'investissements durables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



● **Comment l'utilisation de produits dérivés atteint-elle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**

Le Compartiment n'aura pas recours à des IFD pour atteindre ses caractéristiques environnementales ou sociales.



Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

S.O. Le Compartiment n'entend pas s'engager à respecter une part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités impliquant des gaz fossiles et/ou de l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

☐

Oui

☐

Dans des activités impliquant des gaz fossiles

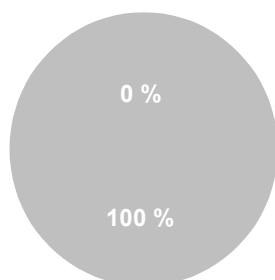
☐

Dans des activités impliquant de l'énergie nucléaire

☒

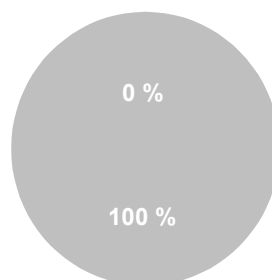
Non

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



Alignés sur la taxinomie
Autres investissements

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



Alignés sur la taxinomie
Autres investissements

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

S.O. Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.



● **Quelle est la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

S.O. Le Compartiment n'entend pas s'engager à respecter une part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.



● **Quelle est la part minimale d'investissements durables sur le plan social ?**

S.O. Le Compartiment n'entend pas s'engager à détenir une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



● **Quels investissements sont inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Le Compartiment peut également détenir des liquidités et instruments du marché monétaire (notamment des bons, des effets de commerce et des certificats de dépôt) aux fins de liquidité accessoire. Le Compartiment peut également investir dans des parts ou actions d'OPC afin d'atteindre son objectif d'investissement. Des IFD peuvent être utilisés à des fins de couverture et de gestion efficace de portefeuille.

Il n'existera pas de garanties environnementales et/ou sociales minimales en ce qui concerne ces titres.



● **Un indice spécifique a-t-il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut ?**

Non

- **Comment l'indice de référence est-il en permanence aligné sur chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**
S/O
- **Comment l'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'indice est-il garanti en permanence ?**
S/O
- **En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large pertinent ?**
S/O
- **Où trouver la méthode utilisée pour le calcul de l'indice désigné ?**
S/O

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



● **Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?**
De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site internet :

De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site Internet : www.assetmanagement.hsbc.com